

MINISTERE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,
DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET DE
L'INNOVATION

=====

UNIVERSITE OUAGA II

=====

UNITE DE FORMATION ET DE
RECHERCHE EN SCIENCES
ECONOMIQUES ET GESTION
(UFR / SEG)

=====

ANNEE ACADEMIQUE 2016-2017

BURKINA FASO

=====

UNITE-PROGRES-JUSTICE



MÉMOIRE
EN VUE DE L'OBTENTION DE LA MAÎTRISE EN ECONOMIE ET
GESTION DES ENTREPRISES D'ECONOMIE SOCIALE ET
SOLIDAIRE (MEGEES)

THÈME

**Contribution des Institutions de Micro Finance (IMF) à
l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes : Cas
du crédit solidaire de GRAINE SARL à la Fédération
NEBNOOMA des Associations Féminines de l'Arrondissement**

GUIRE Marc Adama

Directrice de mémoire

Dr Karidia SANON

Enseignante chercheuse à UFR/SEG
Université Ouaga II

Maître de stage

Moussa MAIGA

Chargé de Portefeuille d'Epargne et Crédit à
GRAINE SARL

DECEMBRE 2017

SOMMAIRE

Sommaire :	i
Dedicace :	ii
Remerciement :	iii
Sigle et abréviation :	iv
Liste des tableaux	v
Liste de graphiques	vi
Chapitre 1 : Cadre théorique et conceptuel de l'étude	4
1.1 Problématique de l'étude	4
1.2 Revue de la littérature	7
1.2.1 Définition des concepts	7
1.2.2 L'expérience de la Gramen Bank au Bangladesh	9
1.2.3 Les expériences du Burkina en microcrédits	10
1.2.4 Le concept de microcrédit et du crédit solidaire	11
1.2.5 Les risques inhérents aux crédits solidaires	12
1.2.6 Les débats autour de la question de l'impact du crédit des IMF sur les femmes	13
1.2.7 Les théories économiques en liens avec l'étude	18
1.2.8 La théorie de l'action collective d'Olson Mancur	18
1.2.9 La théorie de l'asymétrie d'information	19
1.2.10 La théorie du bien-être économique	21
1.2.11 La rentabilité de l'entreprise	22
Chapitre 2 : Revue sur les méthodologies d'études des impacts en microfinance et la méthode utilisée dans la présente étude	24
2.1 Revue sur la méthodologie d'évaluation en microfinance	24
2.1.1 La méthode classique	24

Contribution des IMF à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes

2.1.2	La méthode orientée vers l'IMF.....	25
2.1.3	La méthode orientée vers la clientèle.....	26
2.1.4	La méthode d'analyse « AIMS-SEEP ».....	26
2.1.5	Les outils et les hypothèses utilisés par « AIMS-SEEP »	28
2.1.6	La méthode d'analyse « IKM-Planet Finance » (IKM, Impact – Knowledge – Market) 33	
2.1.7	La méthode d'évaluation de la performance sociale	33
2.2	Les méthodes fréquemment utilisées	34
2.2.1	La comparaison « avec et sans » ou « approche transversale ».....	34
2.2.2	La comparaison entre « espace géographique »	34
2.2.3	La comparaison « avant et après » ou « approche longitudinale »	34
2.3	Les difficultés rencontrées dans les études d'évaluation de l'impact.....	34
2.3.1	Le coût élevé de la mesure	35
2.3.2	La spécificité des critères de mesure selon les zones d'études.....	35
2.3.3	Le non-respect des critères de la recherche théorique	35
2.4	La méthodologie de la présente étude.....	35
2.4.1	Plan de sondage (ou échantillonnage).....	36
2.4.2	Observation des variables	37
2.5	La collecte des données sur le terrain	39
2.5.1	Support de l'enquête	39
2.5.2	Collecte des données.....	39
2.5.3	La Recherche documentaire	39
2.5.4	Le traitement des données.....	39
2.5.5	Les difficultés rencontrées et limites de l'étude.....	40
Chapitre 3 : Analyse et interprétation des données.....		42
3.1	Caractéristiques socioéconomiques des enquêtés	42
3.1.1	Niveau d'instruction des enquêtés.....	42
3.1.2	Statut matrimonial	43
3.1.3	Nombre d'enfant en charge par femme	44

Contribution des IMF à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes

3.1.4	Le domaine d'activité des femmes	44
3.2	Croissance de la rentabilité économique des activités des femmes	45
3.2.1	Chiffre d'affaire avant et après le crédit	45
3.2.2	La variation du bénéfice	46
3.2.3	Réalisation d'investissement	47
3.2.4	Epargne personnelle avant et après le crédit.	48
3.2.5	Capacité d'assurer le fond de roulement	50
3.3	Amélioration bien-être économique des femmes.....	51
3.3.1	Frais de scolarité.....	51
3.3.2	Fournitures scolaire.....	52
3.3.3	Participation des femmes aux dépenses en nourriture	53
3.3.4	Participation des femmes aux dépenses en soins de santé.....	53
3.4	Amélioration de l'empowerment des femmes.	54
3.4.1	Pouvoir de décision dans la famille	55
3.4.2	Participation actives aux activités communautaires	55
3.4.3	Assurance et confiance en sois.....	56
3.5	Analyse de la satisfaction des clientes	57
3.5.1	Le temps mis pour avoir le crédit.....	57
3.5.2	Avis sur le temps mis	57
3.5.3	Préférence de modalité de paiement.....	58
3.5.4	Avis des femmes sur l'intérêt.....	58
3.5.5	Avis sur la caution solidaire	59
3.5.6	Satisfaction du service offert par le guichet Graine de Katre-jaar	59
3.5.7	Les attentes des femmes de la part de Graine	60
3.6	Analyse et suggestion	61
3.6.1	Amélioration des conditions socioéconomiques des femmes	61
3.6.2	Satisfaction des femmes en tant que cliente de GRAINE	62

DÉDICACE

À MON DEFUNT PÈRE, ALDJOUMA GUIRE

Père, ta présence me manque beaucoup et je pense à toi tous les jours.

Merci pour la rigueur mise dans l'éducation que tu nous as donnée.

Puisse Dieu, le grand miséricordieux t'accorder le repos éternel.

À MA MÈRE, KANGUEYE GUIRE/LIDO,

Mère, tu n'as cessé de m'encourager et de prier pour moi. Cela m'a été d'un grand secours pour mener à bien mes études. Je te dédie ce travail en témoignage de mon profond amour.

Puisse Dieu, le tout puissant, te préserver et t'accorder santé, longue vie et bonheur.

À MON GRAND FRÈRE ALY GUIRE ET SON EPOUSE VERONIQUE,

et leurs enfants SALAM, SIDY, MOULAY, FAROUK et NAFI

Grand frère aîné et devenu un père pour moi, merci pour votre rigueur et votre sincérité.

Véronique, merci pour votre gentillesse et vos conseils.

Les mots ne suffisent guère pour exprimer l'affection que je vous porte. Ce travail est le vôtre

À MON GRAND FRÈRE SOUMAILA GUIRE ET SON EPOUSE DYIRBA,

Merci à vous d'avoir toujours été là pour moi. Grand frère, merci d'être mon ami. Les mots ne peuvent pas exprimer tout l'attachement que je vous porte. Ce travail est le votre

À MA FIANCÉE TAPOA ADELINE

Quand nos chemins se sont croisés, j'ai trouvé la femme qu'il me faut. Ma vie à tes côtés est remplie de belles surprises et voilà que nous serons des parents bientôt. Cet enfant, nous l'attendons impatiemment et je prie chaque jour le seigneur afin qu'il veille sur vous deux.

Ma Adeline, ce travail est le tien. Merci pour ton amour, ton soutien, ta gentillesse sans égal, et ton profond attachement à la réussite de ce mémoire.

REMERCIEMENT

Au terme de ce présent mémoire, nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à la réalisation de notre recherche.

Particulièrement, nous remercions :

- notre Directrice de Memoire **Dr Karidia SANON**, Maître Assistante Es Sciences Economiques, Enseignante à l'UFR/SEG et Chercheure au CEDRES de l'Université Ouaga II, merci pour votre disponibilité consacrée à notre suivi et encadrement. Merci surtout pour vos conseils, votre franchise et votre honnêteté intellectuelle. Nous sommes très honorés de vous avoir comme Directrice de Memoire. Nous vous remercions pour la sincérité avec laquelle vous avez bien voulu diriger ce travail. Cela a été un grand plaisir de travailler sous votre direction, et nous avons trouvé auprès de vous la conseillère et le guide qui nous a assisté en toute circonstance avec rigueur et bienveillance. Vous êtes et vous serez pour nous l'exemple de justesse et de droiture dans la poursuite de nos études.
- à tous **les professeurs de l'UFR/SEG** et particulièrement à **Dr OUEDRAOGO Sylvestre**, le responsable de notre filière pendant notre cursus.
- à la Directrice Generale de GRAINE SARL, **Mme COMPAORE/GUYBRE Marie Celine Eleonore**, merci de nous avoir accepté dans votre institution et permis d'avoir rédigé ce mémoire.
- au Chargé de Portefeuille d'Epargne et Crédit de GRAINE SARL, **Mr Moussa MAIGA**, notre maître de stage, merci d'avoir accepté nous conseiller et nous suivre tout au long du stage,
- au chef des opérations **Mr BADO Boureima** pour ses conseils et observations pertinentes,
- à l'agent de crédit du guichet de Katre-yaar, **Mr GUINKO Amadou** pour sa disponibilité et son aide très précieuse dans la collecte des données,
- à mes **camarades de 9^{ème} promotion MEGEES**, merci à tous pour ces bons moments passés ensemble. Je pense à notre infatigable délégué, **Ky Felix**.
- A tous ceux dont les noms n'ont pas été cités et qui se reconnaîtront à travers ce memoire.

Contribution des IMF à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes

Liste des sigles et abréviations

AGR : Activités Génératrices de Revenus

AIMS: Assessing the Impact of Microenterprise Services

BIDS: Bangladesh Institute of Development Studies

CGAP: Consulting Group to Assist the Poorest

CIRAD : Centre International Agronomique et de Développement

CNCA : Caisse Nationale de crédit Agricole

EPS : Evaluation de la performance sociale

FAARF : Fonds d'Appui aux Activités Rémunératrices des femmes

FENAF/11 : Fédération Neebnooma des Associations Féminines de l'Arrondissement 11

FNAM : Fédération Nationale des Associations de Microcrédit

GRAINE: Groupe d'Accompagnement à l'INvestissement et à l'Epargne

IKM : Impact, Knowledge, Market

IMF : Institut de Micro Finance

OIT : Organisation Internationale du Travail

ONG : Organisme Non Gouvernemental

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

PPPCR : Projet de Promotion du Petit Crédit Rural

RCPB : Réseau des Caisses Populaires du Burkina

SEEP: Small Enterprise Education and Promotion

SFD : Systèmes Financiers Décentralisés

UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

Contribution des IMF à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes

Liste des tableaux :

- Tableau N°1: Hypothèses d'impact SEEP
- Tableau N°2: Outils d'évaluation AIMS-SEEP
- Tableau N°3: Des concepts aux variables et indicateurs
- Tableau N°4: Des concepts aux variables et indicateurs
- Tableau N°5: Statut matrimonial des femmes
- Tableau N°6: Nombre d'enfants en charge
- Tableau N°7: Domaine d'activité des femmes
- Tableau N°8: Chiffre d'affaire avant le crédit
- Tableau N°9: Chiffre d'affaire après le crédit
- Tableau N°10: Variation du bénéfice
- Tableau N°11: Domaine d'investissement
- Tableau N°12: Epargne mensuelle avant le crédit
- Tableau N°13: Variation de l'épargne mensuelle après le crédit
- Tableau N°14: Capacité d'assurer le fond de roulement
- Tableau N°15: Participation à la scolarité des enfants
- Tableau N°16: Participation aux fournitures scolaires
- Tableau N°17: Participation aux dépenses en nourriture
- Tableau N°18: Participation aux dépenses en soins de santé
- Tableau N°19: Variation du pouvoir de décision dans le foyer
- Tableau N°20: Participation des femmes aux activités communautaires
- Tableau N°21: Assurance et confiance en soi des femmes après le crédit
- Tableau N°22: Temps mis par les femmes pour avoir le crédit
- Tableau N°23: Avis sur le temps mis

Contribution des IMF à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes

Tableau N°24: Préférence des modalités de paiement des femmes

Tableau N°25: Avis sur les intérêts payés

Tableau N°26: Avis des femmes sur le principe de la caution solidaire

Tableau N°27: Appréciation des femmes sur les service du guichet de
Katre-yaar

Tableau N°28: Attentes des femmes sur le crédit solidaire

Contribution des IMF à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes

Liste des graphiques :

Graphique 1 : Niveau d'instruction des femmes

Graphique 2 : Statut matrimonial des femmes

Graphique 3 : Nombre d'enfants en charge par femme

Graphique 4 : Domaine d'activité des femmes

Graphique 5 : Chiffre d'affaire avant le crédit

Graphique 6 : Evolution du chiffre d'affaire après le crédit

Graphique 7 : Variation du bénéfice

Graphique 7 : Domaine d'investissement

Graphique 9 : Epargne mensuelle avant le crédit

Graphique 10 : Variation de l'épargne mensuelle après le crédit

Graphique 11 : Capacité d'assurer le fond de roulement

Graphique 12 : Participation à la scolarité des enfants

Graphique 13 : Participation aux fournitures scolaire

Graphique 14 : Participation aux dépenses en nourriture

Graphique 15 : Participation des femmes aux soins de santé

Graphique 16 : Variation du pouvoir de décision dans la famille après le crédit

Graphique 17 : Participation aux activités communautaires

Graphique 18 : Assurance et confiance en sois des femmes après le crédit

Graphique 19 : Temps mis pour avoir le crédit

Graphique 20 : Avis sur le temps mis

Graphique 21 : Avis des femmes sur les intérêts

Graphique 22 : Avis des femmes sur les principes et fonctionnement de la caution
solidaire

Graphique 23 : Appréciation des services du guichet de Katre-yaar par les femmes

Graphique 24 : Attentes des femmes sur le crédit solidaire

INTRODUCTION GENERALE

La naissance de nouvelles formes d'établissements financiers peut trouver son explication dans la crise bancaire de la fin des années quatre-vingt. A travers le monde entier, des institutions de microfinance ont développé des produits originaux afin d'enrayer les obstacles qui ont pendant longtemps troublé l'accès des pauvres aux prestations financières des banques classiques.

C'est dans cette dynamique que dans les années 1974 Mohammed Yunus, considéré comme le père fondateur de la microfinance moderne soutient que : « Le microcrédit, c'est aider chaque personne à atteindre son meilleur potentiel. Il n'évoque pas le capital monétaire mais le capital humain. Le microcrédit constitue avant tout un outil qui libère les rêves des hommes et aide même le plus pauvre d'entre les pauvres à parvenir à la dignité, au respect et à donner un sens à sa vie »

Ainsi, pour Yunus, connaissant bien qu'à côté du fait que le microcrédit est un outil de lutte contre la pauvreté, celui-ci est particulièrement fondé sur des finalités telles que libérer les populations de l'économie informelle contraignante, contribuer à l'émancipation de certaines catégories de population comme les femmes et les jeunes et procurer des services financiers pour certains projets de développement plus larges.

Aujourd'hui, les Institutions de Micro Finances(IMF) se retrouvent dans une entrave : A côté du fait qu'elles font face à une baisse du taux de remboursement, une situation qui affecte négativement leur performance, elles ne doivent pas s'écarter de leur objectif premier qui vise l'impact sociale positif dans lesquels elles évoluent. Bien souvent, face à des perspectives d'expansion, les IMF ont des fois détourné l'objectif principal du microcrédit, celui d'offrir des produits financiers aux personnes qui ne peuvent pas avoir accès au secteur bancaire pour privilégier la rentabilité financière.

Après plusieurs années de pratique et de croissance rapide de la microfinance au Burkina Faso, l'espérance qu'elle a suscité comme instrument de lutte contre la pauvreté, mais aussi l'abondance des ressources investies, conduit à se questionner sur son impact : Le microcrédit est-il une solution qui sort les populations surtout les femmes de la pauvreté ? Est-il efficace dans le cas des crédits dits solidaires ou communautaires ? Arrive-il à améliorer les conditions de vie des bénéficiaires ?

Contribution des IMF à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes

Le microcrédit a donc pour objectif de satisfaire les besoins des populations pauvres qui, jusque-là, n'ayant pas accès aux services financiers formels, font recours à des circuits traditionnels très coûteux en vue de faire face à leurs besoins.

Le cas spécifique de GRAINE SARL nous montre le processus et la gamme de produits financiers et non-financiers qui sont mis en œuvre pour l'émergence du crédit collectif ou solidaire afin d'accompagner les femmes dans leurs recherche permanente d'une autonomie financière et d'un bien-être social.

Dans le cadre de ce travail, nous nous intéressons à GRAINE SARL, une institution d'épargne et de crédit, forme du microcrédit qui constitue la composante la plus importante du secteur de la microfinance au Burkina Faso. Cet établissement a conclu un protocole d'accord avec la Fédération NEBNOOMA des Associations Féminine de l'Arrondissement 11(FENAF/11) dans le but d'accorder aux membres des crédits intitulés "petit commerce", des créances qui sont censés les permettre d'améliorer leurs conditions de vie.

Hypothèses

L'étude se conçoit sur l'hypothèse principale que le crédit solidaire de GRAINE SARL contribue à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes membres de la FENAF/11.

La vérification de cette hypothèse passe par une vérification préalable des trois hypothèses spécifiques suivantes :

H1 : Le crédit solidaire de GRAINE SARL permet d'accroître la rentabilité économique des activités des femmes membres de la FENAF/11.

H2 : L'accès des femmes au crédit solidaire de GRAINE SARL permet d'améliorer leur bien-être économique.

H3 : Le crédit solidaire de GRAINE SARL permet d'améliorer l'empowerment des femmes.

Intérêt du choix du sujet

L'intérêt général de notre prospection est d'analyser et d'estimer les conditions de vie des femmes membres de la FENAF/11, bénéficiaires du crédit solidaire de GRAINE SARL. En plus, cette étude permettra de cerner l'efficacité du crédit solidaire et son rôle dans le

Contribution des IMF à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes

renforcement des conditions socio-économiques des femmes. Elle pourrait également servir aux responsables de GRAINE SARL afin d'expliquer l'impact des financements et servir ainsi à toutes les questions en rapport avec le protocole d'accord signé entre la FENAF/11 et GRAINE SARL.

Pour l'aboutissement des objectifs et la vérification de l'ensemble de ces hypothèses, cette recherche est construite en trois chapitres.

Dans le premier chapitre, nous aborderons la problématique de l'étude et la définition des concepts, les débats sur l'impact du crédit des IMF sur les femmes et les théories socioéconomiques en liens avec le thème.

Dans le deuxième chapitre, nous exposerons une revue méthodologique des méthodes et outils utilisées pour mesurer et analyser les impacts de la microfinance et la méthodologie retenue pour la présente recherche.

Et dans le troisième chapitre, seront analysés et présentés les résultats obtenus de notre recherche.

CHAPITRE 1 : CADRE THEORIQUE ET CONCEPTUEL DE L'ETUDE

Introduction Partielle

Dans ce premier chapitre, nous passerons en revue la problématique de notre questionnement et la revue de littérature sur le thème des impacts en microfinance..

1.1 Problématique de l'étude

Les pratiques en terme de crédit de la Gramen Bank au Bangladesh ont démontré aux yeux du monde entier que les populations les plus démunies en particulier les femmes étaient dans la capacité de contracter des prêts afin d'entreprendre des Activités Génératrices de Revenus (AGR). Aussi, cette même opération a également prouvé que ces femmes arrivaient à rembourser le crédit à l'échéance fixée et que, ce crédit arrivait à impacter positivement leur vécu quotidien. Aussitôt, cette philosophie du microcrédit et de son importance dans la lutte contre la pauvreté s'est développée. En témoigne toute cette attention portée par les organismes internationaux tels le Rapport de l'Organisation Internationale du Travail OIT(2007), le Programme des Nations Unies pour le Développement PNUD (1995) ou encore le Sommet sur le microcrédit (2007), incitant les dirigeants, dont les gouvernants, les institutions économiques et financières, à une meilleure implication des femmes dans le mouvement des activités de la microfinance. Le microcrédit est dès lors perçu comme un instrument efficace de lutte contre la pauvreté et c'est justement grâce à ce dernier que les IMF bénéficient de l'attention des acteurs du développement. Pour ces acteurs, les microcrédits contribuent d'une manière efficace à faire face à la persistance du niveau de précarité de vie dans les pays en voie de développement. Aussi, la performance du microcrédit peut être en partie liée au fait que le groupe cible privilégié des IMF demeure les femmes. Des vérifications montrent que le facteur « genre » est un élément explicatif des réussites de ces structures. En effet, des expériences sur le plan économique et social ont confirmé que les femmes remboursent mieux que les hommes, qu'elles ont une plus grande orientation que les hommes à dépenser leur surplus net pour les besoins domestiques. Dans la plus part des pays africains, la gent féminine joue un rôle de premier plan dans le développement économique et social. Cependant, cette catégorie de la population se retrouve très souvent marginalisée et exclue d'une manière ou d'une autre de la sphère productrice de l'économie en Afrique, à travers son faible accès aux moyens de production. Partout en Afrique, des analyses révèlent régulièrement que la pauvreté est essentiellement un phénomène rural et féminin. Selon une étude sur l'impact socioéconomique

Contribution des IMF à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes

du microcrédit sur les conditions de vie des femmes au Mali, il ressort que celui-ci a permis de réduire le niveau de la pauvreté de 63,8% en 2001 à 59,2 en 2005. La même étude conclue que l'ampleur de la pauvreté est plus grande en milieu rural, et sur les femmes et les jeunes qui constituent la majorité de la population active et productrice. Tout cela dans un pays où 80% de la population est exclue du système bancaire, donc n'a pas accès à l'épargne, au crédit, à la micro-assurance et aux services de transfert d'argent. Dans ce contexte, la microfinance apparaît donc en Afrique comme une réponse à l'inclusion financière par la bancarisation de masse et une proposition de produits et services adaptées aux couches sociales les plus défavorisées telles les femmes. Au Burkina Faso, selon le rapport mondial du PNUD (1996) sur le développement humain, les femmes composent la majorité de la population active et occupent plus de 63% des espaces de production et contribuent pour 60% à la formation du PIB dans le secteur informel. Ce même rapport souligne que les emplois qu'elles occupent demeurent précaires à 99,2% et que dans une telle situation, l'accord de crédits aux femmes est essentiel à la création et à l'extension des activités productives de ces dernières. C'est dans ce contexte que le secteur de la microfinance va connaître à partir des années 2006 une évolution de plus en plus intéressante dans les statistiques au Burkina Faso. Ainsi, selon les statistiques du trésor public, en 2006 les institutions de microfinance étaient au nombre de 330 pour 773 420 membres actifs avec un total de crédit accordé de 55 587 468 733 Francs CFA. En 2013, ces chiffres sont passés à 155 institutions pour 1 434 916 membres avec une somme de crédit de 92 406 885 426 Francs CFA. Ces mêmes statistiques montrent que plus de la moitié des membres de ces Systèmes Financiers Décentralisés(SFD) sont constitués de femmes et que la plupart de ces femmes évoluent dans les activités du secteur informel. Ces institutions se donnent pour objectif d'offrir un ensemble de produits financiers aux populations exclues des systèmes financiers formels. Cela va au-delà du microcrédit et inclus les services d'épargne, d'assurance et de transfert d'argent, des produits financiers adaptés aux réalités socioéconomiques des populations pauvres des campagnes et des villes.

C'est dans cette situation généralisée de lutte contre la pauvreté que l'on assiste à la création de GRAINE SARL en 2006, une institution née de la transformation du programme de microfinance de Catholic Relief Services(CRS) au Burkina Faso. Elle s'est donné pour tâche dès sa création d' « être au service des couches sociales les plus défavorisées » surtout les femmes. Ainsi, GRAINE SARL propose une gamme variée de produit financier à sa clientèle afin qu'elle mène ses activités. Ainsi sera offert aux femmes réunies en groupe, un produit de crédit intitulé « Crédit Petit Commerce » basé sur la caution solidaire du groupe.

Contribution des IMF à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes

Le crédit est attribué à des groupes de caution solidaire appelés « GS » constitués de 03 à 10 personnes, exclusivement des femmes qui se connaissent très bien et adoptent la caution solidaire comme système de gestion de leur groupe et de garantie auprès de l'institution GRAINE SARL. Elles obtiennent ainsi des micros crédits pour la réalisation de leurs activités génératrices de revenus.

Avant d'obtenir la créance, les femmes bénéficient de séances de formations sur la gestion du crédit afin de minimiser les risques de non-respect des délais de remboursement, de non remboursement et de toute choses qui compromettraient le bon déroulement de l'organisation.

Ainsi, une fédération d'association féminine dénommée FENAF/11, regroupant plus de 50 groupements de femmes a obtenu l'accompagnement de GRAINE SARL à travers le « crédit petit commerce » basé sur la caution solidaire du groupe comme garantie, pour développer leurs activités de commerce. A la date de février 2017, ce sont au total 307 femmes qui ont pu profiter de ce crédit d'un montant de 58 625 000 Franc CFA. La durée du remboursement est de 12 mois pour tous les groupes à un taux d'intérêt mensuel de 1,5%.

En s'adressant plus singulièrement aux femmes commerçantes de la FENAF/11 dans la ville de Ouagadougou, GRAINE SARL se veut une institution contribuant ainsi à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes pauvres, dorénavant observées par les institutions internationales comme la couche sociale la plus fragile.

C'est ainsi que dans notre recherche, nous essayerons de répondre à la question principale : « quelle est la contribution de GRAINE SARL à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes membres de la fédération FENAF/11 » ?

La réponse à cette question constitue le but principal de ce présent mémoire intitulé : « Contribution des Institutions de Micro Finance (IMF) à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes : Cas du crédit solidaire de GRAINE SARL à la Fédération Nebnooma des Associations féminines FENAF/11».

De cette question centrale, découle les questions suivantes :

- Est-ce que le crédit solidaire petit commerce améliore la rentabilité économique des AGR de ces femmes ?
- Quel est l'effet du crédit solidaire petit commerce sur l'amélioration du bien-être économique des femmes ?

Contribution des IMF à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes

•Quelle est l'effet du crédit solidaire petit commerce de GRAINE SARL dans l'amélioration de l'empowerment des femmes ?

L'objectif principal vise à apprécier l'effet du crédit solidaire petit commerce de GRAINE SARL sur l'amélioration des conditions socioéconomique des femmes membres de la fédération des associations féminines FENAF/11.

Spécifiquement, il s'agit d'une évaluation socioéconomique de la contribution du crédit solidaire de GRAINE SARL sur les conditions de vie des femmes, sur la croissance et la rentabilité économique des AGR de ces femmes, sur l'amélioration de l'empowerment des femmes de la FENAF/11 bénéficiaires du crédit solidaire, sur la satisfaction des membres de la fédération Neebnooma. Il s'agit enfin de présenter des pistes de solution pour lever les entraves afin d'améliorer l'efficacité opérationnel du solidaire pour GRAINE.

1.2 Revue de la littérature

1.2.1 Définition des concepts.

Dans cette partie, nous allons passer à la définition des concepts clés nécessaire à la compréhension de notre démarche de recherche. Seront alors définis, les concepts suivants : microfinance, risques inhérents aux crédits solidaires, amélioration des conditions de vie, Institutions de Micro Finances.

1.2.1.1 Le concept de microfinance

Le concept de microfinance peut traduire l'ensemble des dispositifs permettant d'offrir des crédits de faible montant à des familles pauvres pour les aider à conduire des activités productives ou génératrices de revenus, leur permettant ainsi de développer de très petites entreprises. Avec le temps et le développement de ce secteur particulier de la finance partout dans le monde, y compris dans les pays développés, la microfinance s'est élargie pour inclure

Contribution des IMF à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes

désormais une gamme de services plus large (crédit, épargne, assurance, transfert d'argent etc.) et une clientèle plus étendue également.

1.2.1.2 Les risques du crédit solidaire

L'efficacité du prêt découle de la taille du groupe. Un groupe de petite taille permet plus d'efficacité en ce sens que la cohésion est confortée, les liens sont étroits et les implications moins diffuses. Il est donc meilleur que les groupes soient homogènes.

Les crédits sont composés de crédits sains et/ou en crédits à risques de x jours. Un crédit est dit sain s'il est rétrocedé à la date d'échéance. Un crédit est dit à risque de x jours, s'il a connu au moins, un retard de paiement de plus de x jours par rapport à l'échéance convenue.

Le risque de crédit est alors défini par Craig CHURCHILL et Dan COSTER (2001) comme étant l'exposition à une forte probabilité de perte. En effet, c'est le danger qu'encourent les IMF après l'octroi du crédit. Le risque de crédit renvoie donc à la notion d'impayés ou encore de défaillance du client.

1.2.1.3 Amélioration des conditions de vie

Selon la définition étymologique, améliorer désigne rendre meilleur, faire tendre davantage vers la perfection. Donc améliorer quelque chose consiste à le sortir d'une situation que l'on juge moins meilleure pour une situation plus meilleure. Quant aux conditions de vie, on peut les définir comme la position ou la classe sociale qu'un être ou un groupe de personnes occupent en rapport avec le coût de la subsistance. Les conditions de vie varient et sont relatives à chaque milieu de vie. L'amélioration de ces conditions de vie consiste donc à réunir des facteurs pouvant permettre aux individus de supporter de plus en plus le coût de la vie et de satisfaire de nouveaux besoins qu'ils ne satisfaisaient pas avant. Ces facteurs sont essentiellement économiques. Chaque société humaine, dans ses diverses activités, vise à améliorer d'une manière ou d'une autre ses propres conditions de vie.

1.2.1.4 Institutions de Micro Finance(IMF)

C'est l'ensemble des systèmes de mutuelles d'épargne et de crédit .On les appelle aussi Systèmes Financiers Décentralisés(SFD).Ces institutions ont la particularité de viser surtout les populations qui n'ont pas accès aux crédits bancaires, à cause de leurs faibles revenus. Au niveau sous régional et particulièrement au Burkina Faso, l'évolution de ce secteur et son

Contribution des IMF à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes

importance à conduit à l'adoption d'une nouvelle loi en remplacement de celle n^o59/94/ADP du 15 décembre 1994 portant réglementation des institutions mutualistes ou coopérative d'épargne et de crédit. Ainsi la nouvelle loi n^o023-2009/AN du 14 mai 2009 portant réglementation des Système Financiers Décentralisés définit les systèmes financiers décentralisés comme étant les « opérations de collectes de dépôts, les prêt d'argent, les engagements par signature réalisés par les SFD ». Ensuite, les SFD sont comprise comme étant une « institution dont l'objectif principal est d'offrir des services financiers tels que définis par la loi à des personnes qui n'ont généralement pas accès aux opérations des banques et établissements financiers tels que définis par la loi portant réglementation bancaire et habilitéée aux termes de la loi à fournir ces prestations ».

1.2.2 L'expérience de la Gramen Bank au Bangladesh

La Grameen Bank est née des idées de Muhammad Yunus, docteur en économie de la Vanderbilt University aux États-Unis. Son succès a inspiré des projets similaires à travers le monde. L'idée lui est venue durant une terrible famine au Bangladesh en 1974. Le prêt accordé de 27 dollars américains à un groupe de 42 familles leur a permis de créer des objets à vendre. Yunus croyait que proposer de tels prêts disponibles à grande échelle pouvait améliorer la condition de pauvreté du monde rural au Bangladesh. La méthode de ce crédit et ses principes forment la base du microcrédit ainsi que la gestion de groupes solidaires, ce système fonctionne dans plus de 43 pays. On prête de l'argent à un groupe de 5 personnes, et il n'est plus possible pour le groupe d'emprunter à nouveau si l'une des cinq personnes échoue. Cela crée une dynamique de groupe en termes de responsabilité, augmentant ainsi la viabilité économique de la Grameen Bank.

Dans un pays où peu de femmes accèdent au crédit avec les banques classiques, la Grameen Bank s'est focalisée sur les femmes. En effet, elles représentent 97 % des emprunteurs. Plusieurs études de la Banque mondiale ont démontré que l'accès aux femmes au micro-crédit leur permet d'avoir un meilleur accès aux ressources ainsi qu'une meilleure participation aux décisions. A d'autres points de vue, la Grameen Bank est également assez remarquable, son taux de remboursements dépasse les 98 %.

Contribution des IMF à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes

1.2.3 Les expériences du Burkina en microcrédits

Le Burkina Faso expérimente une tradition relativement ancienne de financements décentralisés qui remonte aux années 1970 où la première coopérative d'épargne crédit a vu le jour dans le village de Fakéna dans la province du Mouhoun.

Dès lors, le Système s'est étendu en se diversifiant, avec le soutien des ONG et autres partenaires au développement, revêtant aujourd'hui une forme institutionnelle et s'adressant à une population de plus en plus ciblée et de plus en plus différenciée selon plusieurs critères. Le Fonds d'Appui aux Activités Rémunératrices des femmes (FAARF), le Projet de Petit Crédit Rural (PPCR), le Réseau des Caisses Populaires du Burkina (RCPB) et GRAINE SARL peuvent être retenues à titre d'illustration de la diversité des structures intervenant dans le domaine de l'épargne et du crédit. Aussi, le concept de Système Financier Décentralisé (SFD) est-il plus approprié pour désigner cette autre façon de financer les activités des populations exclues du système financier classique.

Par exemple, le PPCR relève du système Financier Décentralisé dans sa composante crédit direct. Ce programme qui date des années 1988, implique deux institutions françaises d'aide au développement que sont la CFD et le CIRAD. Au niveau du Burkina, outre la population cible (essentiellement composé des femmes rurales en demande de petits financements), on dénombre deux partenaires que sont la CNCA (Caisse Nationale de crédit Agricole), aujourd'hui rachetée par ECOBANK et SAHEL ACTION, une ONG de droit burkinabé.

C'est un système de crédit qui va s'inspirer immédiatement du modèle "Grameen Bank" du professeur Mohamed Yunus au Bangladesh. Deux critères fondamentaux conditionnent l'accès au crédit : la rentabilité de l'objet du crédit et la capacité de la clientèle à présenter une caution solidaire. En effet, à travers les sessions de sensibilisation et d'éclaircissement des agents de crédit, toute personne désireuse de crédit adhère à un groupe de caution, elle n'a pas besoin de garantie matérielle pour obtenir un prêt. Par contre, elle s'engage à respecter en plus des intérêts, le paiement des cotisations à un fonds villageois et à un fonds de secours fixés respectivement à 10% et 2 % du montant du prêt en zone rurale.

Le FAARF quant à lui est un fonds national de financement doté de la personnalité morale et jouissant des prérogatives de droit public. Ce fond concourt à la promotion de l'accès des femmes au crédit.

Contribution des IMF à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes

Pratiquement, il est chargé d'identifier et d'analyser avec le concours des femmes, les activités rémunératrices susceptibles d'être présentées au financement bancaire, d'apporter son appui à la recherche des financements appropriés, d'accorder le cas échéant, sur ses fonds propres, les concours nécessaires à la réalisation des projets.

1.2.4 Le concept de microcrédit et du crédit solidaire

De nos jours, la microfinance ne se limite plus à l'octroi de microcrédit mais bien à la fourniture d'un ensemble de produits financiers à tous ceux qui sont exclus du système financier classique ou formel.

Suivant la précision classique s'inspirant de la définition du portail de la microfinance (<https://www.microfinancegateway.org/fr> consulté le 14/04/2017), le microcrédit est un crédit à court terme de faible montant, octroyé habituellement aux individus démunis, afin qu'ils réalisent des activités génératrices de revenus. Cette définition fait ressortir les caractéristiques essentielles du microcrédit, en rapport avec le montant, la durée, la cible et le coût.

Dans ce même ordre, Soulama S. (2005 : 20), soutient que « le qualificatif "micro" vient de ce que la taille des transactions est faible (des prêts d'un montant de 50 \$ US et des dépôts d'un montant de 5 \$ US). Pour certains professionnels du microcrédit, c'est prêter des petites sommes de moins de 100 dollars. Pour d'autres, un crédit de 100 à 500 dollars voire plus est également du microcrédit ».

Cependant, il faut indiquer que la clientèle cible, quand bien même elle est pauvre, doit justifier d'un revenu ou être disposée à mener une activité génératrice de revenu, d'autant que le microcrédit n'est pas gratuit. En effet, celui-ci n'est pas une opération de charité. Il a un coût que le bénéficiaire doit pouvoir honorer. A défaut, sa condition pourrait s'amplifier dans la mesure où il se verrait dans l'impératif de désépargner pour rembourser ou de se surendetté.

Selon Christen(1994), les programmes de microcrédit peuvent être classés selon trois approches en se basant sur les prêts accordés. Ainsi, nous avons les prêts individuels, les prêts aux groupes solidaires et les prêts aux banques villageoises. Ce sont les prêts aux groupes solidaires qui seront considérés dans la présente étude.

Contribution des IMF à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes

La méthode des groupes solidaires consiste à offrir des services financiers à un petit groupe de demandeurs de crédits qui est généralement constitué de 2 à 20 personnes. Bien que membre d'un groupe, chacun reçoit directement de la part de l'institution son propre crédit. L'engagement collectif de ce groupe vis-à-vis du prêteur tient lieu de garantie ou de caution solidaire, car si un membre ne parvient pas à rembourser, ce sont les autres membres qui acceptent de supporter le remboursement de son prêt. La formation des groupes est généralement fondée sur la confiance, la proximité et l'appartenance à une même communauté. Il y a donc une forte pression sociale qui s'exerce sur les membres et les incite à honorer leur engagement.

En résumé, l'on peut dire que le modèle solidaire repose sur un groupe de personnes qui se portent caution en cas de défaillance dans l'acquittement d'un crédit octroyé à un de ses membres. Le non-remboursement par un membre du groupe bloque l'accès à tout nouveau crédit pour le reste du groupe.

Cette approche a l'avantage de résoudre le problème de l'asymétrie d'information et de permettre des taux de remboursement toujours proches de 100%. En effet, l'organisme prêteur délègue la gestion de l'information à la fois « ex ante » (sélection des emprunteurs solvables) et « post ante » (surveillance et contrôle des comportements de remboursement). Toute défaillance est jugée par le groupe et la pression sociale est censée jouer un rôle suffisamment incitatif pour assurer les remboursements. Malgré cela, le dispositif du crédit solidaire comporte souvent des limites. Avant tout, il ne peut marcher que s'il arrive à allier intérêts individuels et collectifs. Quand les intérêts collectifs l'emportent sur les intérêts individuels, bénéficié d'un crédit peut-être plus nuisible que bénéfique car on peut ne pas savoir quoi faire avec le prêt. Inversement, lorsque l'intérêt individuel l'emporte sur l'intérêt collectif, le mécanisme d'incitation ne fonctionne plus, on assiste alors à la généralisation des impayés. (Dahoun et Als, 2013)

1.2.5 Les risques inhérents aux crédits solidaires

Ce risque peut être réduit suite à une bonne organisation du comité de crédit de l'entreprise dans sa composition et dans son fonctionnement. C'est dans cette optique que des critères de sélections des bons emprunteurs ont été définis par Craig CHURCHILL et Dan COSTER

Contribution des IMF à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes

(2001) à travers la règle des cinq (05) : « l'analyse du caractère du demandeur, sa capacité à rembourser son capital (actifs et passifs), la caution et les conditions dans lesquelles le plan d'affaire du demandeur se réalise ». Dans le même ordre d'idée VIGANO (1993) a identifié cinq (05) grands déterminants du retard de remboursement : « la qualité de remboursement, la volonté de rembourser, les conditions externes économiques et environnementales, la qualité de l'information qui sert de base de décision pour l'octroi de crédit et la capacité du prêteur à s'assurer de la bonne volonté de l'emprunteur à un contrat optimal ». Il montre tout comme d'autres données empiriques que les femmes présentent un meilleur risque de crédit que les hommes surtout dans le contexte africain. Aussi, HONLONKOU et al (2012), dans une étude sur les déterminants du remboursement de crédit dans les systèmes financiers décentralisés au Bénin, ont conclu sur l'influence du sexe, de l'âge et du nombre d'expériences de l'emprunteur sur les performances de remboursement.

Ils ont également retenu le montant de l'emprunt, la politique de prise de risque, les politiques de suivis des clients, la formation préalable des clients aux prêts ainsi que la qualité de la gouvernance de l'institution comme facteurs contribuant positivement à l'amélioration du taux de remboursement. Malgré ces analyses, les individus peuvent être tentés de faire de la rétention de l'information, voire la déformer et conduisant ainsi à l'asymétrie d'information.

1.2.6 Les débats autour de la question de l'impact du crédit des IMF sur les femmes

1.2.6.1 Le microcrédit améliore les conditions de vie des femmes

Doligez, spécialiste français de la microfinance fait constater (parution du journal Le Monde du 14 Novembre 2006) que, en termes d'impact, *"le microcrédit permet d'élargir le champ du possible pour les pauvres en leur permettant de financer la diversification de leurs activités, d'élargir leurs marchés, parfois de démarrer des investissements sur du petit équipement. Pour les pauvres, qui ont la capacité de créer des activités, on observe des effets sur les revenus familiaux, l'amélioration de l'habitat, la santé, les frais d'éducation...Les effets peuvent ensuite faire tâche d'huile et se traduisent par des améliorations au niveau de l'économie locale, du marché du travail, des filières et ce, depuis une dizaine d'années"*.

La microfinance aurait donc un impact positif en termes d'amélioration des conditions de vie des pauvres, des personnes bénéficiaires, à travers l'augmentation du revenu entrepreneurial

Contribution des IMF à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes

L'ouvrage de Hulme et Mosley, publié en 1996 évalue l'impact de plusieurs IMF sur les populations au sein desquelles elles interviennent. Cette recherche rassemble les études d'impact de treize IMF intervenant dans sept pays à savoir la Bolivie, l'Indonésie, le Kenya, le Malawi, l'Inde, le Sri Lanka et le Bangladesh. Dans l'ensemble, les études concluent à un impact positif de l'intervention des IMF sur le revenu des emprunteurs pauvres. L'accroissement moyen du revenu des emprunteurs par rapport à celui des non emprunteurs varie entre 10-12 % (Indonésie) et 30 % (Bangladesh et Inde). Les résultats suggèrent par ailleurs que l'efficacité des IMF augmente avec le niveau de revenu initial des clients. Autrement dit, le revenu des emprunteurs non pauvres augmente en moyenne davantage que celui des emprunteurs se situant en-dessous du seuil de pauvreté.

Aussi, la réalisation de recherches du Bangladesh Institute of Development Studies (BIDS) et de la Banque mondiale au cours des années 1990 a donné lieu à la publication d'un certain nombre de travaux portant sur l'impact de trois grands programmes de microfinance intervenant au Bangladesh. L'un des principaux résultats des analyses est que l'intervention des trois IMF a un impact positif sur la consommation des ménages, et que cet impact est plus marqué lorsque l'emprunteur est une femme. Un emprunt de 100 taka contracté par une femme conduirait ainsi à une augmentation nette de la consommation annuelle du ménage de 18 taka. Ainsi, l'intervention des IMF permettrait chaque année à 5% des participants de sortir de la pauvreté.

Khandker (2003) poursuit l'analyse auprès des mêmes ménages. Il trouve là encore un impact positif de l'intervention des IMF sur la consommation des ménages lorsque les emprunteurs sont des femmes, mais ne trouve en revanche pas d'impact significatif lorsque les emprunteurs sont des hommes. Il estime par ailleurs que l'intervention des IMF a permis au taux de pauvreté au sein des participants de diminuer de 8,5 points de pourcentage entre 1991/92 et 1998/99 et au taux de pauvreté extrême de diminuer de 18 points de pourcentage au cours de la même période. La même étude, évaluant l'impact de l'intervention des IMF sur la santé et l'éducation trouve un impact positif et souvent significatif sur la scolarisation des filles comme des garçons.

Dans cette même optique, une étude menée par Rabie Daraiche (2005) sur l'impact du crédit communautaire sur l'activité économique a abouti au résultat que le crédit communautaire participe au développement de compétences entrepreneuriales nouvelles, encourage la mobilisation de l'épargne, permet la création d'un vaste réseau de petites activités productrices et de services s'adaptant facilement à la demande de nombre de catégories de consommateurs.

Contribution des IMF à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes

Egalement, l'étude de la Fédération Nationale des Associations de Microcrédit (FNAM) réalisée en 2004 au Maroc a abouti aux conclusions que les crédits communautaires ont un impact positif significatif sur le niveau des profits, des investissements et sur l'accès aux marchés. Qu'il existerait une tendance positive, mais faible, sur l'emploi. Cependant, les crédits communautaires ne contribuent que très minoritairement (moins de 5%) à créer une nouvelle activité et de l'emploi.

1.2.6.2 Le microcrédit contribue à l'« empowerment » des femmes

La notion d'empowerment n'a pas une définition opérationnelle universelle. Le terme est traduit en français par plusieurs auteurs : « attribution de pouvoir » (J. Bissiliat, 1992), « obtention de pouvoir » (I. Jacquet, 1995), « renforcer le pouvoir » ou encore « renforcement du pouvoir » d'action (UNUFEM, 2000). Dans ce mémoire, nous retiendrons la traduction faite par Isabelle Jacquet en 1995 de ce concept en « obtention de pouvoir ». Le concept d'empowerment fait donc référence au renforcement de pouvoir des catégories de femmes considérées comme démunies et défavorisées.

Ainsi, plusieurs auteurs ont fait le rapprochement entre l'accès aux microcrédits par les femmes et le concept d'empowerment. Le crédit jouerait positivement sur le pouvoir des femmes. Le genre apparaît à beaucoup d'auteurs comme une entrée essentielle, non seulement parce que nombre de projets la retiennent comme critère d'allocation du fait du caractère sexué très prononcé des activités informelles, mais aussi parce que l'impact du crédit n'est pas toujours le même suivant le sexe du bénéficiaire. De ce fait, plusieurs études portant sur le Bangladesh se sont attachées à examiner l'impact des programmes de microfinance sur l'émancipation (empowerment) des femmes. Leurs conclusions sont distinctes. Hashemi et al (1996), par exemple, retiennent huit indicateurs d'empowerment : (1) la mobilité physique (fréquence des déplacements au marché, en ville, etc.) ; (2) la sécurité économique (actifs immobiliers ou productifs possédés, épargne, etc.) ; (3) la capacité à réaliser de petits achats ; (4) la capacité à réaliser de gros achats ; (5) la participation aux prises de décision du ménage ; (6) le statut au sein de la famille ; (7) la conscience politique ; (8) la participation à la vie publique (participation à des manifestations, etc.). En tenant compte du fait que les femmes émancipées ont sans doute une probabilité plus forte de participer à un programme de microfinance, ils trouvent alors que l'accès au crédit favorise l'émancipation des femmes. Ces conclusions sont quelque peu contradictoires avec celles de Goetz et Sen Gupta (1996). Ces derniers utilisent le

Contribution des IMF à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes

degré de contrôle des femmes sur les emprunts qu'elles contractent comme indicateur d' « émancipation économique ». Ils montrent que dans 63% des cas, les femmes, notamment celles qui sont mariées, n'ont aucun contrôle ou qu'un contrôle limité sur l'usage des emprunts qu'elles contractent en leur nom. Les auteurs poursuivent en envisageant trois scénarios de remboursement possibles et en montrant que tous ont des implications négatives pour les femmes. Dans le premier scénario, celui qui contrôle effectivement l'usage du crédit effectue lui-même les remboursements. La femme qui a emprunté n'est donc pas pénalisée, mais l'objectif d'empowerment à travers l'accès au micro-crédit n'est pas atteint. Dans le deuxième scénario, celui qui contrôle effectivement l'usage du crédit est dans l'incapacité d'effectuer lui-même les remboursements. La femme qui a emprunté est dans ce cas contrainte de consacrer une partie de ses ressources au remboursement d'un prêt dont elle n'a pas bénéficié. Dans le troisième scénario, celui qui contrôle effectivement l'usage du crédit refuse d'effectuer lui-même les remboursements. Dans ce dernier contexte, non seulement le crédit n'a pas conduit à l'empowerment de la femme, mais il est aussi source de tensions entre membres du ménage.

Kabeer (2001) fait une analyse comparative des différentes conclusions. Il examine rigoureusement les raisons qui expliquent que les conclusions des études d'impact sur la question de l'émancipation des femmes soient aussi divergentes. La première des raisons est d'ordre méthodologique : les études ayant un verdict négatif se concentrent généralement sur les questions relatives à l'accès, à l'usage et au contrôle des fonds empruntés, tandis que celles ayant un verdict positif se focalisent davantage sur la question plus en aval des retombées de ces ressources financières. La seconde raison tient selon lui au fait que les auteurs des études ont une compréhension différente des relations de pouvoir et des processus de décision au sein des ménages. L'auteur montre ensuite tout l'intérêt d'une évaluation reposant sur une approche participative. L'implication active des femmes dans la démarche évaluative leur permet en effet de faire valoir leur propre point de vue et leur propre perception du concept d'empowerment.

1.2.6.3 Le microcrédit peut produire des effets négatifs

Alors que les institutions internationales considèrent l'accès des femmes au crédit comme une condition essentielle de la lutte contre la pauvreté, plusieurs travaux ont révélé les risques d'endettement que comportent les dispositifs de microfinance. La contribution de la microfinance dans la lutte contre la pauvreté n'est en réalité pas si certaine. Ainsi, si certaines études d'impacts moins optimistes affirment que la contribution de la microfinance serait

Contribution des IMF à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes

marginale ou non significative, d'autres études jugées pessimistes, soutiennent que la microfinance aurait une contribution négative sur les revenus des clients cibles (Baumann, 2001). Dans cette vision négative de l'impact de la microfinance, deux arguments sont avancés à savoir le surendettement et les conséquences sociales de l'accès incontrôlé au crédit. Dans une étude réalisée par Héliès (2007) sur des ménages ruraux du Sud de l'Inde, essentiellement ouvriers agricoles et clients des IMF locales, montre comment le surendettement est un chemin vers l'extrême pauvreté pour plusieurs. Le surendettement aurait pour cause principale des emprunts pour des dépenses agricoles. Mais, il ne touche pas que des agriculteurs et n'est pas uniquement lié à des aléas climatiques et au marché. Selon l'auteur, il existerait aussi des cas fréquents de surendettement chez des populations urbaines et salariées, clients des institutions de micro-finance. Pour comprendre les phénomènes d'endettement puis de surendettement, Héliès suggère de prendre en considération la « vulnérabilité » qui selon lui, est un indicateur des conditions économiques et sociales bien plus clair que la pauvreté.

Guérin (2004) définit la servitude comme l'état d'un débiteur qui se trouve dans l'obligation de travailler pour un créancier gratuitement ou contre une très faible rémunération du fait d'une dette qu'il a contractée auprès de ce créancier. Ce phénomène de servitude est la conséquence du surendettement et est observé en Inde. Pour ce qui est de l'Afrique, aucune étude n'est faite sur ce sujet pour les clients des IMF alors que ce phénomène est très fréquent en Inde. Ce fait apparaît lorsqu'un client, incapable de rembourser une dette par le biais de son revenu, propose au créancier des biens ou sa force de travail, souvent avec toute sa famille. Il choisit alors de façon délibérée la servitude pour éviter de se sur-endetter. Certains clients préfèrent engager leur force de travail plutôt que d'avoir recours à des formes de prêts usuraires ou susceptibles de leur faire perdre leur terre (Servet, 2006).

C. Fouillet (2006) rapporte de nombreux cas de suicides des clients des IMF dans en Inde. Les causes qui expliqueraient ces suicides sont d'une part les coûts réels et coûts cachés exagérément élevés du microcrédit que sont les taux d'intérêt, dépôt de garantie, assurance décès, épargne non rémunérés, etc. Il évoque aussi les méthodes dégradantes et avilissantes pratiquées par les agents de crédits pour « pousser » les clients à rembourser leurs dettes : harcèlement verbal et sexuel, prostitution, enfermement, confiscation des biens, humiliation publique, etc.

Dans le cas spécifique du Burkina Faso, une étude réalisée par le projet PPPCR montre comment le ciblage exclusif des femmes s'est traduit par des tensions entre hommes et femmes

Contribution des IMF à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes

au sein de la communauté. Certains hommes faisant pression sur leurs femmes pour obtenir une partie du prêt. Cette situation s'est traduite par des impayés et donc par un surendettement des femmes.

En sommes, nous disons que la compréhension de la micro-finance semble, suivant les enseignements reçus dans les amphis, se réduire à des théories générales qui soutiennent par exemple que la micro-finance est destinée aux exclus du système bancaire ; à une clientèle pauvre ; en majorité des femmes ; destinée au financement de projets et d'activités génératrices de revenus, etc. Se cloisonner dans ces théories, c'est refuser de comprendre les dynamiques internes qui montrent la réalité et le fonctionnement de ces ensembles dont la découverte livre parfois des informations dérangeantes sur la réalité de la micro-finance et son fonctionnement.

C'est pour palier à ces insuffisances que le « Consulting Group to Assist the Poorest » (CGAP) estime que pour prévenir les impacts négatifs des crédits, les IMF doivent créer une information standardisée qui pourra permettre la comparaison des performances financières, ainsi que des performances sociales.

1.2.7 Les théories économiques en liens avec l'étude

1.2.8 La théorie de l'action collective d'Olson Mancur

Dans son œuvre intitulé La logique de l'action collective, Mancur Olson s'intéressera aux comportements des individus en groupe et plus précisément aux actes individuels pour le bien du groupe. Le postulat que des individus ayant des intérêts en commun tentent d'ordinaire à les défendre, ou encore que si la réalisation d'un objectif est profitable à tous, ils agiront de manière à atteindre ces objectifs sont remis en cause.

La principale raison est l'existence de charges et coûts liés à la mise en œuvre de l'organisation. Ce problème pourrait cependant être résolu en introduisant des incitations sélectives pour les individus.

Pour cet auteur, la conception de l'action collective en tant qu'agissement des individus orientée vers la poursuite d'un objectif ordinaire nécessite de s'attacher aux intentions des individus et à leurs intérêts personnels. La collaboration d'un individu à une action collective découle du calcul coût/avantage. Il ne s'investit réellement dans une action collective que lorsque le privilège qu'il en tire est supérieur au coût de sa participation. Par conséquent, l'existence d'intérêts communs aux membres d'un groupe ne les incite pas nécessairement à agir ensemble.

Contribution des IMF à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes

Incontestablement, certains individus peuvent choisir par calcul le jeu d'une logique de ne pas supporter les coûts individuels de l'action collective, prévoyant bénéficier des avantages de la coopération des autres. Ils se comportent alors en passagers clandestins. Le comportement de passager clandestin se rapporte à la situation où un individu, membre d'une organisation, ne participe pas fortement à l'effort du groupe, mais souhaite bénéficier du fruit de l'effort des autres membres. Ainsi donc, lorsque les individus procèdent de la sorte, l'union des rationalités de chacun rend problématique l'existence de l'action collective. Afin d'éviter de tels comportements, MANCUR présente des mécanismes incitatifs. « Seule une incitation indépendante et sélective peut pousser un individu raisonnable à agir dans l'intérêt du groupe », soutient-il. Ces incitations peuvent être des sanctions ou des récompenses.

Dans notre présente recherche, le fonctionnement de la Fédération des Associations Féminines NEBNOOMA suppose l'existence de la logique de l'action collective de OLSON Mancur. En effet, l'intérêt commun ici serait l'accessibilité des femmes au crédit de GRAINE SARL garantie par la caution solidaire que chacun des membres s'engage. Les intérêts individuels admettent que si les individus étaient certains qu'ils ne seront pas poursuivis par GRAINE en cas de défaut des remboursements du crédit, nombreuses sont celles qui ne rembourseront pas le crédit, puisqu'il existe une conduite dominante qui consiste à profiter des acquis du groupe et à laisser ainsi les autres assumer les risques et les coûts dans le processus de remboursement du crédit.

1.2.9 La théorie de l'asymétrie d'information

L'asymétrie d'information est définie comme l'inégal accès à l'information entre les signataires d'un contrat (J.P.PIRIOU, 1997). En économie, on parle d'asymétrie d'information lors d'un échange, quand certains des participants disposent d'informations pertinentes que d'autres n'ont pas. Cela pose alors la problématique liée à la connaissance réciproque entre les contractants.

On parle d'asymétrie d'information lorsqu'un agent économique est mieux informé qu'un autre sur ses propres caractéristiques et les actions qu'il va entreprendre (VARIAN, 1992).

Le problème d'asymétries d'information génère des phénomènes de sélections adverses et d'aléas de moralité. La sélection adverse selon H. Varian est le fait qu'un côté du marché ne peut pas observer la qualité du produit que l'autre côté du marché propose.

Contribution des IMF à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes

Sur le marché de crédit, les emprunteurs donnent toujours une bonne image de leur projet d'investissement aux prêteurs afin d'obtenir le financement. Cela peut amener les banques et plus généralement les institutions de crédit (y compris les IMF) à financer des projets très risqués en lieu et place des projets à rentabilité faible mais réaliste.

Quant à l'aléa de moralité où le hasard morale, c'est une situation dans laquelle, un coté du marché ne peut observer le comportement de l'autre coté (comportement caché). L'emprunteur peut donc utiliser le crédit pour réaliser autre chose que ce pour quoi il en a bénéficié.

Pour AKerlof(1970), Diamond et Dybvig(1983), les asymétries d'informations conduisent à des comportements opportunistes de la part des emprunteurs. C'est dans ce contexte que Jaffé et Russel(1976) distinguent dans leur modèle les emprunteurs honnêtes et les emprunteurs malhonnêtes. Ils assimilent les emprunteurs honnêtes à des entreprises qui, estimant le coût de la faillite très élevé de leur projet, ont intérêt ou décident de rembourser.

Quant aux emprunteurs malhonnêtes, ils préfèrent faire faillite en proposant des taux d'intérêt plus élevés ; selon eux, les emprunteurs qui demandent du crédit avec un taux d'intérêt supérieur au taux à partir duquel la banque rationne, ils sont en fait des emprunteurs malhonnêtes. Pour ce qui concerne les IMF, les taux d'intérêts sont relativement stables, ce qui exclut toute possibilité de sélectionner les promoteurs à partir de la manipulation de cette variable. Mais n'empêche que les emprunteurs sont sensibles au taux pratiqués par les IMF par rapport à ceux des banques avec en prime, des conditions de remboursements plus contraignants.

Stiglitz et Weiss quant à eux, partent d'une banque qui a en face d'elle un grand nombre de promoteurs. La banque, étant une entreprise, cherche à maximiser son profit en réclamant une plus grande rentabilité de son crédit octroyé. Mais, Stiglitz et Weiss précisent immédiatement que la rentabilité des activités des banques n'évolue pas systématiquement en fonction du taux d'intérêt car à partir d'un certain taux, la rentabilité baisse. Plus la banque fait payer des taux d'intérêts élevés, plus elle dégrade la finalité de son portefeuille car elle décourage les bons emprunteurs et appelle les emprunteurs malhonnêtes.

Dans la présente recherche, le fonctionnement de GRAINE SARL à travers son crédit accordé aux femmes de la FENAF/11 suppose l'existence d'asymétrie d'information, d'une part entre les membres de la FENAF/11, et d'autre part entre ces derniers et les responsables de GRAINE SARL.

Contribution des IMF à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes

Ainsi, les membres de l'institution de micro-finance représentée par GRAINE SARL sont mieux informés que ceux de la FENAF/11 sur les caractéristiques et contraintes liées au crédit. Cela peut être lié à leur niveau d'études ou à leur propre perception du crédit de GRANE SARL.

1.2.10 La théorie du bien-être économique

La théorie du bien-être peut être exprimée sous deux raisonnements, à savoir la déduction libéral qui stipule que « tout équilibre général concurrentiel est Pareto-efficace » ; et celle social-démocrate qui soutient que tout état efficace peut être décentralisé en équilibre concurrentiel général moyennant une redistribution des ressources initiales.

Pour les tenants de l'utilitarisme comme Arrow ou encore Jeremy Bentham, le bien-être individuel se mesure à travers un indice d'utilité et le critère général est alors la somme de ses utilités. Quand par exemple les utilités individuelles sont modérées par un indicateur de revenu, ce critère est évidemment faiblement redistributifs. Dans ce cas, seul compte le revenu moyen par tête et non sa dispersion.

John Rawls (1971, *Théorie de la Justice*) présente une démarche que tout décideur doit cultiver dans les décisions d'intérêts publics. Rawls développe l'idée d'un état abstrait où les individus ne sont pas encore plongés dans la société, ne savent pas encore de quels talents ou patrimoines ils hériteront.

Dans cet état, les individus tous identiques, désireront faire en sorte d'ajuster leurs conditions. Dans ces conditions, même si une politique conduit à diminuer le revenu moyen, elle doit être mise en œuvre si cela avantage le plus défavorisé.

William Spencer Vickrey et John Harsanyi (1950) soutiennent que le décideur public prendra une décision suivant son attitude face au risque. Ainsi donc, une attitude neutre face au risque consiste à considérer la moyenne, c'est-à-dire le critère utilitariste qui ne tient pas compte de la variabilité ; une attitude plus craintive face au risque donne de l'importance à la dispersion et une attitude d'aversion au risque infinie se focalise sur la situation la plus défavorable.

Dans son ouvrage « *Ethique et économie* » (1987), Amartya Sen soutient que l'on ne peut réduire le bien-être individuel à un indice de revenu ou d'accès aux biens primaires. Il faut prendre en compte le fait que les individus n'ont pas les mêmes capacités à transformer un revenu en bien-être. Pour cet auteur, l'analyse des inégalités doit se faire en fonction d'un

Contribution des IMF à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes

ensemble d'indicateurs multidimensionnels qui mesurent la capacité de chaque individu à « fonctionner en société ».

L'accès des femmes de la FENAF/11 aux crédits solidaire de GRAINE SARL peut les conduire au bien-être personnel et à un épanouissement socioéconomique plus global de la société. C'est en cela que notre travail trouve son importance dans la théorie du bien-être.

1.2.11 La rentabilité de l'entreprise

D'un point de vu général, la rentabilité d'une entreprise peut être définie comme le rapport entre le résultat obtenu et les moyens mis en œuvre par l'entrepreneur pour l'atteindre (GINGLINGER, 1991).

Cette analyse repose sur les données du compte de résultat. Plusieurs outils peuvent être utilisés pour cela. Les principaux outils sont entre autre les soldes significatifs de gestion (SSG) pour analyser la formation du résultat, la capacité d'autofinancement globale (CAFG) pour analyser l'aptitude de l'entreprise à dégager des ressources internes de financement, les excédents de trésorerie pour analyser la formation des flux de trésorerie et les ratios de rentabilité pour mesurer les différents niveaux de rentabilités de l'entreprise. C'est ce dernier point qui fera l'objet d'un bref exposé.

La rentabilité fait ressortir la relation entre un résultat et les moyens mis en œuvre. Cette explication fait appel à un certain nombre de ratios ou d'indicateurs de rentabilité. Pour ce travail, nous nous attacherons aux deux types de rentabilité que l'on distingue traditionnellement à savoir la rentabilité économique et la rentabilité financière.

La rentabilité économique est le rapport entre le résultat économique de l'entreprise et l'ensemble des moyens économiques mis en œuvre pour obtenir ce résultat. Il est fréquemment représenté par le résultat d'exploitation. Mais il peut être aussi représenté par l'EBE. Pour les moyens mis en œuvre, la mesure retenue est généralement l'actif économique de l'entreprise. Il survient aussi qu'on utilise l'actif total. L'actif économique correspond à l'actif stable de l'entreprise c'est-à-dire aux emplois stables. Les emplois stables représentent également les capitaux investis par l'entreprise c'est-à-dire les ressources stables ou permanentes.

La rentabilité financière quant à elle permet de mesurer le bénéfice obtenu sur les fonds propres apportés par l'entrepreneur. Elle se mesure à travers le ratio résultat net sur capitaux propre.

Contribution des IMF à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes

En somme, il ressort que la rentabilité financière de l'entreprise est fonction d'une part de la rentabilité économique et d'autre part, du niveau d'endettement.

L'endettement de l'entreprise exerce donc un effet sur la rentabilité financière. C'est ce qu'on appelle *effet de levier*.

L'accès des femmes de la FENAF/11 aux crédits de GRAINE SARL, donc leur endettement, joue un rôle déterminant dans la rentabilité financière de leurs AGR.

Conclusion partielle

Dans ce premier chapitre, nous avons fait le tour de toutes ces questions nées autour de l'impact des microcrédits. Ces différents questionnements établissent un rapport positif sur l'amélioration du statut social des femmes membres de la FENAF/11. Plusieurs auteurs ont soutenu que le crédit contribue à l'amélioration des conditions des femmes au niveau micro-économique et macro-économique, et cela à juste titre, car son impact est visible dans les groupes bénéficiaires. Une thèse refutant ainsi la conception des auteurs qui soutiennent que le crédit n'a qu'un impact négatif sur les femmes. L'analyse des rapports théoriques a permis aussi de révéler les attitudes malignes qui pourraient apparaître en cas de recherche de gains individuels. Ainsi, l'accès des femmes au crédit de GRAINE se confirme être un outil permettant d'accéder au bien-être recherché par les femmes.

CHAPITRE 2 : REVUE SUR LES METHODOLOGIES D'ETUDES DES IMPACTS EN MICROFINANCE ET LA METHODE UTILISEE DANS LA PRESENTE ETUDE

Introduction Partielle

Dans ce deuxième chapitre, nous abordons les différentes méthodologies de mesures des impacts en microfinance et la méthodologie que nous avons choisie d'utiliser dans notre présent travail.

2.1 Revue sur la méthodologie d'évaluation en microfinance

Dès sa naissance avec la Grameen Bank du professeur Yunus, la microfinance s'était donné pour but de lutter contre la pauvreté et d'œuvrer pour l'amélioration de la qualité de vie de ses clients en particulier les femmes. Des effets visibles sur la réduction de la pauvreté sont visibles. La microfinance apparaît donc comme une stratégie de plus en plus utilisée pour atteindre les couches sociales les plus démunies. Pour le reste, la microfinance développe et accompagne les initiatives des micro-entrepreneurs et donc normalement a une conséquence sur l'économie. Cependant, cet effet reste assez incertain. Dans quelle mesure la microfinance contribue-t-elle à l'amélioration des conditions socioéconomiques de ses clients ?

Dans ce contexte actuel de lutte contre la pauvreté par divers moyens, étudier la contribution des crédits que l'institution de microfinance GRAINE SARL accorde aux femmes est une chose vitale pour évaluer celle-ci, mais aussi pour l'améliorer en dressant le bilan de ses activités. Il s'agit également d'apprécier les effets que cette institution engendre et de mettre en corrélation les transformations perçus en société avec la présence/action de l'IMF.

Il existe plusieurs méthodes et techniques d'évaluation en microfinance.

2.1.1 La méthode classique

Les premières réflexions sur les analyses d'impact datent du milieu des années 90. A ce stade, les ambitions sont élevées et il s'agit de prouver l'impact économique du microcrédit aux niveaux micro-économique, méso-économique et macro-économique et aussi de montrer aux bailleurs de fonds combien une unité monétaire investie peut « rapporter ».

Contribution des IMF à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes

Ces études s'inspirent généralement de la méthode des effets, utilisée pour l'évaluation des projets de développement. Il s'agit d'identifier les perturbations ou changements liés au crédit et de les estimer sous l'angle de l'accroissement de la valeur ajoutée et de sa répartition entre les différents agents économiques. Elles se fondent sur des enquêtes quantitatives. Le plus souvent, il s'agit de faire une sélection d'un échantillon d'emprunteurs et de les comparer avec un groupe de non emprunteurs ou « groupe de référence ». Les premières applications de cette méthode ont prouvé que mesurer l'impact du crédit était une tâche plus difficile qu'il n'y paraissait pour au moins deux raisons.

Premièrement on a la fongibilité du crédit qui explique au niveau d'un ménage le fait il y a généralement peu de rapport entre l'utilisation d'un crédit et l'origine du revenu permettant le remboursement. De même il est difficile d'affecter directement un emploi à la ressource que constitue le microcrédit. La traçabilité du crédit étant compliquée à établir au sein du budget et de la trésorerie du ménage, il est très difficile d'en identifier les effets.

Ensuite, il apparaît une difficulté d'isoler l'effet crédit parmi les différents facteurs conditionnant l'évolution économique des ménages.

Cependant, cette méthode nous renseigne sur quelques impacts au niveau du ménage. Ainsi, le crédit octroyé à un ménage peut contribuer à réduire sa vulnérabilité. Ce ménage a donc plus de chances d'être protégé financièrement en période de crise. Egaleme nt, la mise en lumière des effets de fongibilité du crédit aide à comprendre en quoi la distinction entre crédit à la production et crédit à la consommation n'est pas toujours pertinente dans la pratique.

2.1.2 La méthode orientée vers l'IMF

Dans cette méthode, on juge bon d'étudier l'institution. Pratiquement, il s'agit d'une étude de la santé financière de l'IMF, du nombre de clients, du taux de remboursement de ses clients. Les résultats que font ressortir ces études sont que l'économie d'échelle dont bénéficient les IMF et leur viabilité financière engendrent implicitement une satisfaction du client.

Contribution des IMF à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes

2.1.3 La méthode orientée vers la clientèle

La compétition ouverte et croissante entre IMF, le nombre élevé des impayés, les premières faillites d'IMF dans le monde, l'abandon massifs des clients dans certaines zones géographiques ont guidé les analyses vers le client et l'adéquation des services financiers à la clientèle. En somme, l'idée dominante est que la standardisation des produits financiers permet aux IMF de passer à une échelle plus large, d'atteindre l'équilibre financier, et de se pérenniser. Il semble implicitement évident que le client est satisfait de tels services.

L'enjeu de l'analyse d'impact a donc évolué et il s'agit moins maintenant de prouver que le microcrédit est un outil de croissance micro ou macro-économique, que de trouver le moyen d'assurer sur la durée la pérennité des IMF, en aidant ces dernières à s'adapter à l'évolution de leurs clients et du marché. Ces approches récentes ont donc des visées opérationnelles clairement affichées et se veulent plus simples et moins coûteuses que des analyses d'impact classiques.

2.1.4 La méthode d'analyse « AIMS-SEEP »

En 1995 le projet AIMS (*Assessing the Impact of Microenterprise Services*) de l'USAID vit le jour. Celui-ci a été développé en collaboration avec le réseau SEEP (*Small Enterprise Education and Promotion*) ; son objectif consiste à trouver des outils scientifiques pour évaluer l'impact des programmes des institutions de micro-finance sur leurs clientèles comme la stabilité et à la croissance des microentreprises, l'accroissement de la sécurité des familles/des ménages, le bien-être des individus et le développement économique des communautés.

Ces outils ont été testés au Honduras, au Mali, en Bolivie, au Pérou, aux Philippines et en Europe de l'Est, pour juger leur efficacité. Ces expérimentations ont permis au groupe travaillant dans le projet AIMS d'apporter des améliorations et des perfectionnements des outils en question. Ainsi, comme toute conception suppose des hypothèses de base, le groupe de travail SEEP a débattu, défini et sélectionné un ensemble d'hypothèses considéré comme pertinent pour le plus grand nombre d'opérateurs. Ce cadre conceptuel est basé sur un modèle de portefeuille économique du foyer qui suggère que les impacts peuvent se trouver au niveau de l'entreprise, l'individu, le foyer et la communauté. Le centre d'analyse est la famille/ménage, dans la mesure où ce couple est une entité qui se confond de la microentreprise surtout en Afrique.

Contribution des IMF à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes

La mesure de l'impact requiert l'exploration d'une gamme d'activités économiques des familles/ménages. La façon dont la microentreprise s'intègre dans les stratégies économiques globales du ménage est déterminée par les facteurs ci-dessous :

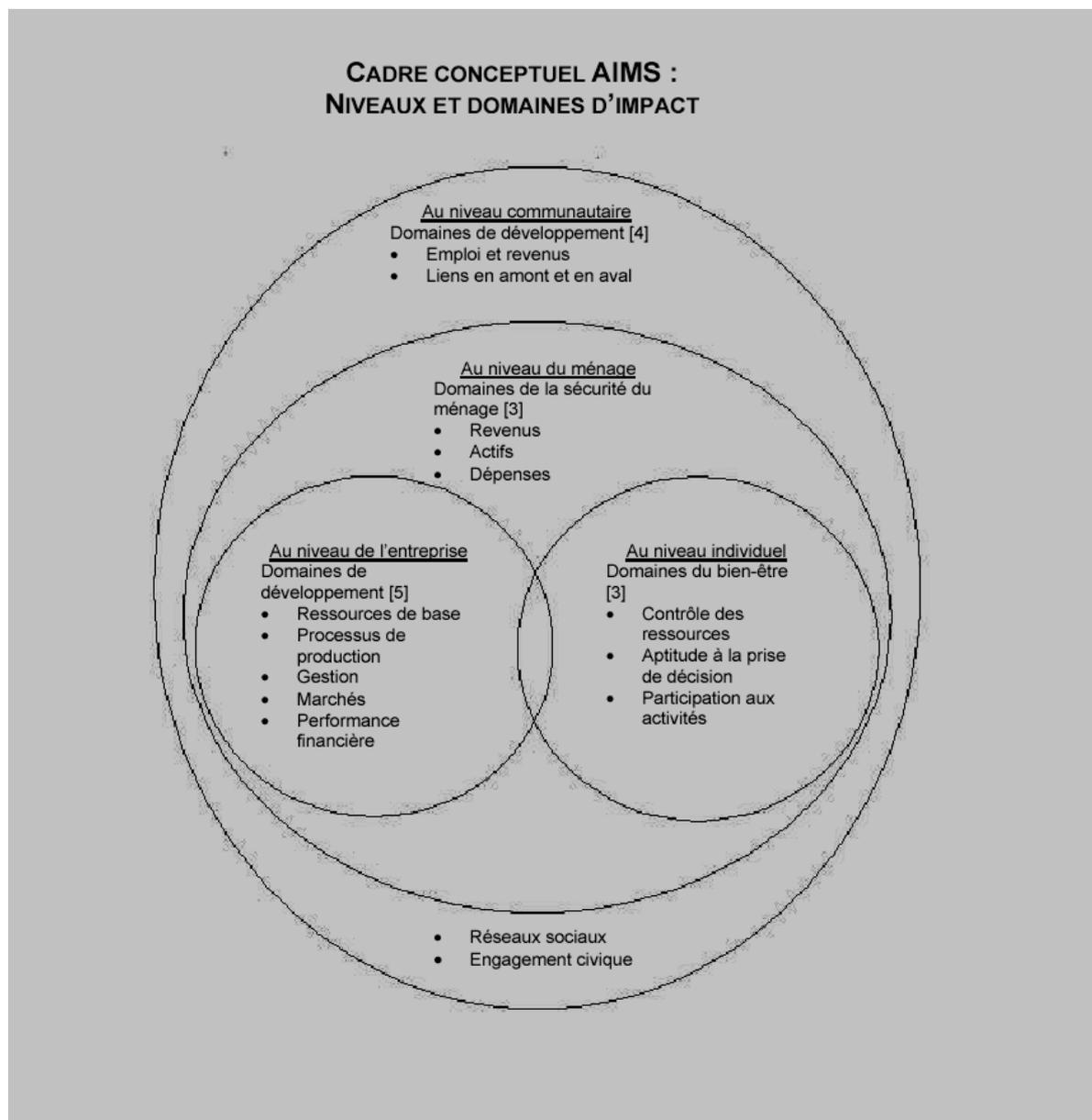
- *La composition des familles/ménages*, qui varie selon le lieu et la culture. Cette composition et les relations familiales influent sur la gestion des microentreprises, ainsi que sur l'affectation des bénéfices.
- *La prise de décision au sein des familles/ménages*, pour ce qui est des investissements et du choix des activités productives. Certaines décisions sont prises individuellement ou conjointement par les deux époux ou par d'autres adultes. Ces situations peuvent être sources de collaborations ou de conflits, et ont des implications sur les résultats et les bénéfices retirés.
- *Lien de la famille/du ménage avec des réseaux sociaux externes plus vastes*, par l'intermédiaire desquels ils utilisent et perçoivent des ressources. Les microentreprises étant étroitement liées à la famille/au ménage, elles ne peuvent être évaluées séparément comme des entités distinctes.
- *Au niveau de la famille/du ménage*, les microentreprises contribuent à une augmentation nette des revenus, de l'accumulation des actifs et de la productivité du travail. Les revenus investis dans des actifs, tels que l'épargne et l'éducation des enfants augmentent la sécurité économique des familles/ménages.
- *Au niveau de l'entreprise*, l'impact se manifeste par l'évolution des revenus, de l'emploi, des actifs et du volume de production.
- *Au niveau individuel*, les changements sont mesurés par la capacité des clients à prendre des décisions et à réaliser des investissements qui augmentent les performances de l'entreprise et les revenus de l'individu.
- *Au niveau communautaire*, les microentreprises peuvent créer des emplois, favoriser des liens en amont et en aval avec d'autres entreprises de la communauté et attirer des capitaux extérieurs.

Pour évaluer les changements en fonction de ces relations, le cadre conceptuel définit des "domaines d'impact" pour chaque niveau, décrits dans la figure ci-dessous. Pour chaque domaine, des indicateurs de changement doivent être identifiés pour mesurer l'impact. Ces indicateurs de changement peuvent fonctionner individuellement ou combinés en vue de

Contribution des IMF à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes

déterminer l'évolution positive ou négative de la sécurité économique des familles/ménages, la progression des entreprises à différents stades de développement, l'évolution du bien-être des individus et l'évolution du développement de la communauté.

Cadre conceptuel AIMS



Source : AIMS P24

2.1.5 Les outils et les hypothèses utilisés par « AIMS-SEEP »

Le groupe de travail SEEP a défini et sélectionné un ensemble d'hypothèses comme base de travail pour l'étude d'impact. Cet ensemble d'hypothèses est présenté dans le tableau suivant

Contribution des IMF à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes

Tableau N°1: **Hypothèses d'impact SEEP**

Au niveau de l'entreprise
La participation au programme :
Hypothèse E1 augmente les revenus de l'entreprise.
Hypothèse E2 entraîne un changement des pratiques commerciales, associé à une meilleure rentabilité.
Hypothèse E3 aide les clients à survivre à des difficultés de trésorerie.
Hypothèse E4 augmente les actifs de l'entreprise dans le temps.
Hypothèse E5 encourage les clients à diversifier leur activité économique.
Au niveau de la famille/du ménage
La participation au programme :
Hypothèse M6 conduit à une augmentation du revenu des ménages.
Hypothèse M7 conduit à une augmentation des actifs des ménages dans le temps.
Hypothèse M8 conduit à une amélioration du bien-être des ménages (notamment dans les domaines de l'éducation, de l'habitat et de la sécurité alimentaire).
Hypothèse M9 améliore la capacité des ménages à faire face aux situations d'urgence.
Au niveau individuel
La participation au programme :
Hypothèse I10 améliore la capacité de l'entrepreneur à négocier avec autrui (fournisseurs, clients, propriétaires, membres de la famille).
Hypothèse I11 permet au client de participer plus activement à la prise de décision.
Hypothèse I12 permet au client de mieux contrôler les ressources économiques.
Hypothèse I13 conduit à une augmentation de l'épargne personnelle.
Hypothèse I14 améliore la confiance en soi et l'assurance.
Au niveau communautaire
La participation au programme :
Hypothèse C15 limite le travail des enfants dans les entreprises des clients.
Hypothèse C16 entraîne une plus grande participation aux activités de la communauté.
Hypothèse C17 améliore la situation de l'emploi salarié et non salarié au sein de la communauté des clients.

Source : AIMS p26.

Les outils AIMS-SEEP peuvent être utilisés ensemble, individuellement ou combinés. De nombreux facteurs influencent le choix des outils adaptés et le moment de leur mise en œuvre.

Contribution des IMF à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes

La sélection des outils se fonde sur les réponses aux questions suivantes :

- Quelles sont les parties prenantes clés du programme et quel type d'informations recherchent-elles ?
- Quelles sont les hypothèses que nous voulons tester ?
- Quels sont les outils permettant de tester ces hypothèses ?
- Quel est le budget disponible pour cette analyse d'impact ?
- Quelle est le temps disponible pour la collecte et l'analyse des données ?

Toute étude souhaitant procéder à une évaluation doit identifier les domaines d'impact et les hypothèses qui correspondent le mieux à son programme. Les hypothèses présentées ici reflètent un consensus entre divers opérateurs, mais doivent être adaptées (affinées, réduites ou développées) à l'objet du programme, à la clientèle et aux services concernés. Plus le nombre d'hypothèses retenu est important, plus l'analyse requiert d'efforts. Le tableau ci-dessous associe chacun des cinq outils AIMS-SEEP aux hypothèses correspondantes

Contribution des IMF à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes

Tableau N°2: Outils d'évaluation AIMS-SEEP

<i>OUTIL</i>	<i>HYPOTHESES</i>
Etude d'impact	E1 : Augmentation des revenus de l'entreprise
	E2 : Changement des pratiques commerciales, associée à une meilleure rentabilité
	E3 : Amélioration de la capacité à survivre à des difficultés de trésorerie
	E4 : Augmentation des actifs de l'entreprise
	M6 : Augmentation des revenus
	M7 : Augmentation des actifs
	M8 : Amélioration du bien-être
	M9 : Plus grande capacité à faire face aux situations d'urgence
	I13 : Augmentation de l'épargne personnelle
	C15 : Diminution du travail des enfants dans les entreprises des clients
	C17 : Amélioration de la situation de l'emploi salarié et non salarié au sein de la communauté du client
Etude des pertes de clients	Ne teste AUCUNE hypothèse d'impact; L'objectif est de déterminer à quel moment et pourquoi le client a cessé de participer au programme, ainsi que l'impact éventuel de la participation.
Utilisation du crédit, des bénéfices et de l'épargne dans le temps	E1 : Augmentation des revenus de l'entreprise
	E2 : Changements des pratiques commerciales, associée à une meilleure rentabilité
	E3 : Amélioration de la capacité à survivre à des difficultés de trésorerie
	E4 : Augmentation des actifs de l'entreprise dans le temps
	E5 : Plus grande diversification des activités de l'entreprise
	M6 : Augmentation des revenus

Contribution des IMF à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes

	M7 : Augmentation des actifs
	M8 : Amélioration du bien-être
	I10 : Amélioration de la capacité de négociation de l'entrepreneur (fournisseurs, clients, propriétaires, membres de la famille)
	I11 : Participation plus active à la prise de décision
	I12 : Meilleur contrôle des ressources économiques
	I13 : Augmentation de l'épargne personnelle
Discussions thématiques de groupe sur la Satisfaction de la clientèle	Ne teste AUCUNE hypothèse d'impact ; L'objectif est de déterminer la satisfaction de la clientèle vis-à-vis des produits et services offerts dans le cadre du programme, ainsi que d'obtenir des suggestions d'amélioration du programme.
Emancipation des femmes	I10 : Amélioration de la capacité de négociation de l'entrepreneur
	(fournisseurs, clients, propriétaires, membres de la famille)
	I11 : Participation plus active à la prise de décision
	I12 : Meilleur contrôle des ressources économiques
	I14 : Amélioration de la confiance en soi et de l'assurance
	C16 : Plus grande participation aux activités de la communauté

Contribution des IMF à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes

Cependant, il est important de signaler que cette méthodologie est destinée aux praticiens de la micro-finance qui effectuent périodiquement des études d'impact, afin de soutenir le développement de leurs activités.

2.1.6 La méthode d'analyse « IKM-Planet Finance » (IKM, Impact – Knowledge – Market)

La méthodologie IKM (*Impact, Knowledge, Market* – impact, connaissance, marché), élaborée par *Planet Finance* et particulièrement présente dans certains pays de l'UEMOA comme le Sénégal, utilise également une combinaison de méthodes quantitatives et qualitatives. Ces études traitent de l'impact sur les clients et des informations sur le revenu et les caractéristiques des ménages, la satisfaction des clients, l'analyse de la demande du marché, existante et potentielle et le suivi des abandons. Des outils qualitatifs se fondent sur des groupes d'intérêt et une évaluation rapide participative. Une caractéristique spécifique à la méthodologie IKM est l'appui, en phase de planification et de conception, à l'identification des problèmes clés que l'IMF veut résoudre et la définition du contexte institutionnel et de marché dans lequel s'inscrit l'évaluation. La méthode IKM figure également parmi les méthodologies de milieu de gamme et l'orientation globale des rapports est la même que pour le projet AIMS. La principale différence est que la méthode IKM comporte une partie consacrée à l'étude de marché, intitulée «Utilisation des services financiers et accès à ceux-ci» (« Financial services use and access »).

2.1.7 La méthode d'évaluation de la performance sociale

Pour les IMF qui ont une mission sociale, il existe des questions plus larges, liées au contexte social, qui dépassent l'évaluation des impacts sociaux et économiques directs. Ces questions comprennent la gouvernance de l'IMF elle-même, sa déclaration de mission et sa capacité de mise en œuvre ainsi que l'évaluation des impacts sociaux indirects, au-delà de la clientèle. Les outils d'Evaluation de la performance sociale (EPS) qui traitent de ces questions se fondent sur des indicateurs relativement simples et peu onéreux, qui peuvent être adaptés aux besoins particuliers de l'IMF.

Un certain nombre d'outils d'EPS, qui comprennent des approches et des priorités diverses, ont été mis au point et testés ces dernières années de l'évaluation de l'impact social. De ce fait, l'EPS pourrait, dans certains cas, offrir une alternative à faible coût aux études d'impact.

Contribution des IMF à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes

Une initiative du CGAP, de la Fondation Ford et de la Fondation Argidius en 2005 a entraîné la formation du Groupe de travail sur la performance sociale (Social Performance Task Force).

2.2 Les méthodes fréquemment utilisées

Ces méthodes se basent sur la comparaison afin d'analyser l'impact du microcrédit sur les bénéficiaires.

On dénombre trois types de comparaison à savoir :

2.2.1 La comparaison « avec et sans » ou « approche transversale »

Cette méthode consiste à confronter la situation des membres bénéficiaires du microcrédit à celle d'un groupe témoin, non membres.

La limite de cette approche est le risque d'introduire les nouveaux clients dans l'échantillon des anciens clients. Etant donné qu'ils viennent d'adhérer au programme de la structure, cela peut biaiser les résultats.

2.2.2 La comparaison entre « espace géographique »

Elle consiste à comparer plusieurs IMF ou de faire la synthèse de plusieurs études. Dans cette situation, le risque peut être lié à l'absence de données de référence qui limite la portée de la comparaison.

2.2.3 La comparaison « avant et après » ou « approche longitudinale »

Elle consiste à comparer les conditions des clients avant le crédit, c'est-à-dire au moment de leur adhésion, à leur situation après obtention et usage du crédit. Elle permet à l'enquêté de faire une auto-évaluation de sa condition, sur les améliorations apportés par le crédit dans sa famille et dans son entreprise.

2.3 Les difficultés rencontrées dans les études d'évaluation de l'impact

Plusieurs facteurs rendent difficiles les études d'impact en micro-finance parmi lesquels nous pouvons citer le coût élevé de la mesure, la spécificité des critères de mesure selon les zones d'études et le non-respect des critères de la recherche théorique.

Contribution des IMF à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes

2.3.1 Le coût élevé de la mesure

Les prospections d'impact rigoureuses en microfinance, utilisant des groupes témoins et des bases de données de référence coûtent chères. Elles requièrent des experts extérieurs ou un personnel bien formé pour organiser l'enquête, ajuster le système d'extraction des indications de référence, former les enquêteurs locaux à la collecte des données, écrire le programme d'organisation des données et effectuer l'analyse des résultats finaux. Le coût élevé de ces études conduit le plus souvent à délimiter la durée de leur réalisation, ce qui pourrait biaiser l'analyse en ne détectant seulement que les effets immédiats du crédit. En général, les effets négatifs liés aux crédits communautaires en termes d'échecs des activités financières, de surendettement des membres ou encore d'augmentation des pressions sociales, ne sont observables qu'au bout de quelques années.

2.3.2 La spécificité des critères de mesure selon les zones d'études

Les produits ou services proposés par les IMF sont ajustés au contexte socio-économique des régions dans lesquelles elles sont implantées. Du fait que chaque région a ses spécificités, les études d'impact ne peuvent se faire avec les mêmes outils partout. De ce fait, des ajustements permanents sont nécessaires afin d'adapter les outils aux conditions socio-économiques locales, en fonction de la région concernée par l'étude.

2.3.3 Le non-respect des critères de la recherche théorique

Les analyses d'impact dévoilent des mutations dans la vie des membres affiliés aux institutions de micro-crédit, mais ne démontrent pas que ce soit le programme de micro-finance qui soit à la provenance de ces changements. Il est en effet laborieux de vérifier l'impact à cause de la fongibilité du crédit. Cela rend complexe l'isolation des effets des crédits.

2.4 La méthodologie de la présente étude

Dans la présente étude, nous avons choisi d'utiliser une seule méthode comparative à savoir la comparaison « avant-après » ou « approche longitudinale », qui consiste à comparer la situation des femmes de la FENAF/11 avant le crédit, c'est-à-dire au moment de leur adhésion, à leur situation d'après-obtention et usage du crédit.

Contribution des IMF à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes

La suite de cette partie expose la méthodologie que nous avons utilisée dans notre étude pour la collecte et l'analyse des données.

2.4.1 Plan de sondage (ou échantillonnage)

Notre plan de sondage est structuré comme suit :

2.4.1.1 La Population cible et base de sondage

Le cadre de travail pour la présente étude est GRAINE SARL à travers son guichet de Katre-yaar. L'ensemble des femmes de la FENAF/11 membres de GRAINE constituent la population cible.

La base de sondage est composée de la liste de toutes les femmes de la FENAF/11 qui sont affiliées au programme.

2.4.1.2 La taille de l'échantillon

Nous avons considéré un total de 57 femmes, toutes membres du programme crédit solidaire de GRAINE SARL pour collecter les données.

2.4.1.3 La structure de l'échantillon

L'échantillon qui est donc notre population, est constitué de femmes membres de la FENAF/11 et faisant partie du programme (crédit solidaire de GRAINE SARL) et bénéficiant effectivement du crédit. La population mère est composée de toutes les femmes membres de la FENAF/11 faisant partie du programme de GRAINE. Elles sont réparties dans plusieurs sous-groupes. Chaque groupe est constitué de 3 à 10 femmes

2.4.1.4 Le tirage de l'échantillon

Nous avons opté pour le tirage aléatoire et simple sur la base de la liste de toutes les femmes de la FENAF/11 faisant partie du programme de crédit solidaire de GRAINE du guichet de Katre-yaar. Toutes les femmes avaient donc la même chance d'être tirées ; et nous en avons retenues au total un échantillon 57 femmes bénéficiaires du crédit.

Contribution des IMF à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes

2.4.2 Observation des variables

Dans cette partie, nous allons chercher à déterminer les données perceptibles, les éléments dont la transformation ou l'évolution pourrait avoir un impact sur le phénomène étudié. Nous identifions deux types de variables : les variables dépendantes (variables expliquées) et les variables indépendantes (variables explicatives).

2.4.2.1 Variables indépendantes

Elles sont constituées des variables qui permettent d'estimer et de saisir les variables dépendantes. Elles sont aussi appelées variables explicatives ou variables exogènes en ce sens qu'elles permettent d'expliquer la variables dépendante.

2.4.2.2 Variables dépendantes

Ce sont les éléments liés immédiatement au phénomène de l'étude. Elles constituent un indice dont la variation ou fluctuation dépend du niveau ou de la qualité des variables indépendantes.

Contribution des IMF à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes

Tableau N°3: Des concepts aux variables et indicateurs

Hypothèse principale	Hypothèse secondaire	Variables	Indicateurs
Le crédit petit commerce de GRAINE SARL contribue à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes membres de la FENAF/11.	Le crédit petit commerce de GRAINE SARL permet d'accroître la rentabilité économique des activités des femmes membres de la FENAF/1	<ul style="list-style-type: none"> -Chiffre d'affaires -Le bénéfice -Investissement -Epargne mensuelle -Autofinancement -Diversification 	<ul style="list-style-type: none"> - Le volume du chiffre d'affaires - Le volume du bénéfice - Proportion des femmes ayant réalisé un investissement - Le volume de l'épargne - Proportion des femmes pouvant s'autofinancer
	L'accès des femmes au crédit petit commerce de GRAINE SARL permet d'améliorer le bien-être économique des femmes.	Participation aux dépenses familiales	Le nombre des femmes qui ont augmenté leur degré de contributions aux dépenses familiales
	Le crédit petit commerce de GRAINE SARL permet d'améliorer l'empowerment des femmes.	<ul style="list-style-type: none"> -Pouvoir de décision dans la famille -Participation actives aux activités communautaires -Participation active aux échanges avec d'autres femmes -Autonomie 	<ul style="list-style-type: none"> -Part des femmes qui ont vu leur niveau de décision augmenté au sein de la famille -Part des femmes qui ont vu leur participation aux activités communautaires augmenté -Part des femmes qui ont constaté une augmentation de leur participation aux échanges avec les autres femmes -Part des femmes qui ont vu leur autonomie financière et décisionnelle augmentée.

2.5 La collecte des données sur le terrain

La collecte des données a été organisée de la manière suivante :

2.5.1 Support de l'enquête

A partir des variables et indicateurs ainsi définis, nous avons élaboré un questionnaire.

2.5.2 Collecte des données

L'enquête a été effectuée du 15 septembre au 23 septembre 2017. Elle s'est réalisée au sein de plusieurs groupes de femmes de la FENAF/11 exerçant leurs activités à leurs domiciles ou sur les différents sites des activités et aussi au siège de la FENAF/11. Notons que la totalité des membres enquêtés se trouvent dans l'arrondissement 11 de la ville de Ouagadougou plus précisément dans le quartier kaarpala.

Nous avons administré le questionnaire individuellement afin d'éviter d'éventuelle interaction entre les individus enquêtés. La langue utilisée était le français et le mooré.

2.5.3 La Recherche documentaire

La recherche documentaire a porté principalement sur les questions d'impact socio-économique du microcrédit sur les femmes, sur les AGR, sur le crédit solidaire.

Tout cela a été effectué dans les bibliothèques de l'Université de Ouagadougou (UO1 et 2), de l'Institut de Recherche et Développement (IRD), de l'Institut National des statistiques et de la Démographie (INSD). Cela nous a permis de prendre connaissance des conclusions d'études sur le thème de la micro-finance.

2.5.4 Le traitement des données

Après la collecte des données, nous avons fait l'analyse sur la base des éléments de la statistique descriptive à savoir les effectifs et les fréquences. Pour la saisie et le traitement des données, nous avons utilisé des logiciels de traitement de données tels que Statistical Package Social Sciences 20 (SPSS 20), Excel 2013 et Word 2013.

Contribution des IMF à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes

2.5.5 Les difficultés rencontrées et limites de l'étude

Les difficultés rencontrées lors de l'élaboration de ce mémoire sont surtout présentes au niveau des conditions d'enquête. En effet, l'analphabétisme des femmes, ajouté à leur hésitation, a contribué à lier cette enquête à leur capacité de remboursement malgré les précisions que nous avons apportées sur l'objectif du présent travail. Elles n'ont pas voulu donner des réponses objectives aux questions qui leur étaient adressées. Ce qui nous a embarrassés surtout la tâche, étant donné qu'il fallait reformuler et insister sur certaines questions avant d'obtenir quelques réponses.

Aussi, la présente étude comporte sans doute des insuffisances et des limites. La première limite de l'étude est liée à l'échantillon. Etant exclusivement constitué de femmes membres de la FENAF/11, les résultats concernent uniquement les femmes du programme de crédit solidaire de GRANE SARL à travers son guichet de Katre-yaar. Elles ne sauraient rendre compte fidèlement de l'impact sur toutes les femmes bénéficiaires des crédits solidaires. D'autres limites tiennent au fait que nous avons réduit la durée de la recherche alors que nous aurions voulu la mener plus en profondeur.

De ce fait, les données récoltées ne nous permettent pas d'analyser en profondeur l'emploi de l'épargne produite afin de déterminer la portée spécifique des crédits communautaires sur les attitudes d'épargne des femmes.

Egalement, la contribution du crédit sur le pouvoir d'action et de décision des femmes a été analysé simplement au regard des avis de ces dernières. Or, les conjoints avaient aussi leurs opinions sur la question, mais ils n'étaient pas disponibles pour les faire valoir.

Conclusion partielle

Dans ce deuxième chapitre nous avons passé en revue les exigences des études d'impact de la micro-finance sur le plan micro-économique, méso-économique et macro-économique. Nous avons soulevé les différents problèmes rencontrés dans le cadre des études d'impacts en microcrédit. Nous avons également précisé notre méthodologie de collecte et de traitement des données. Nous avons fait usage du logiciel SPSS, de Word et Excel pour la saisie, le traitement et l'analyse des données récoltées. Aussi nous avons essayé d'adapter le questionnaire aux conditions locales des vécus et des réalités des femmes membres de la FENAF/11. Dans la revue de littérature, il ressort que nombreuses sont les méthodes utilisées depuis plusieurs années pour l'analyse des impacts en micro-finance.

Contribution des IMF à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes

Ces méthodologies d'appréciation d'impact des crédits solidaires sont abondantes et peuvent varier en fonction des objectifs et des moyens alloués à chaque étude.

Pour ce qui est de notre étude, nous avons fait usage de la méthodologie « avant et après ».

Toutefois une conviction demeure, la variation méthodique résulte de la satisfaction des différentes parties prenantes aux IMF. L'ajustement d'une stratégie de mesure de l'impact peut s'expliquer par les différentes précautions mises en œuvre afin de réduire le pourcentage de défection des membres.

CHAPITRE 3 : ANALYSE ET INTERPRETATION DES DONNEES

Introduction

Dans cette partie, il sera question de la présentation des résultats sur la contribution de GRAINE à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes membre de la FENAF/11. Elle est structurée en cinq parties. La première partie nous renseigne sur les caractéristiques socio-économiques des femmes enquêtées ; la deuxième partie aborde quant à elle la question de la rentabilité économique des activités des membres ; la troisième partie nous éclaire sur l'amélioration du bien-être économique des femmes de par l'action du crédit reçu, la quatrième partie aborde l'amélioration du statut social de la femme à travers le concept d'empowerment et enfin la cinquième partie discute de la satisfaction des membres vis-à-vis de Graine à travers son guichet de Katre-yaar.

Le but final est de savoir si les résultats de l'analyse aboutiront à un impact positif du crédit solidaire de GRAINE SARL sur la rentabilité économique des activités des femmes, sur l'amélioration de leur bien-être économique et enfin sur le renforcement du statut social de ces dernières à travers le concept d'empowerment. La vérification de ces trois(03) hypothèses nous permettra-t-elle de conclure qu'à tout point de vue le crédit solidaire de GRAINE est important dans la contribution à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes membres de la FENAF/11 ?

3.1 Caractéristiques socioéconomiques des enquêtés

Afin de faire une bonne interprétation et avoir une meilleure compréhension des résultats obtenus, il est nécessaire de décrire notre échantillon. L'échantillon sera analysé à travers des caractéristiques telles que le niveau d'instruction, le statut matrimonial, le nombre de personnes en charge et le type d'activité exercées.

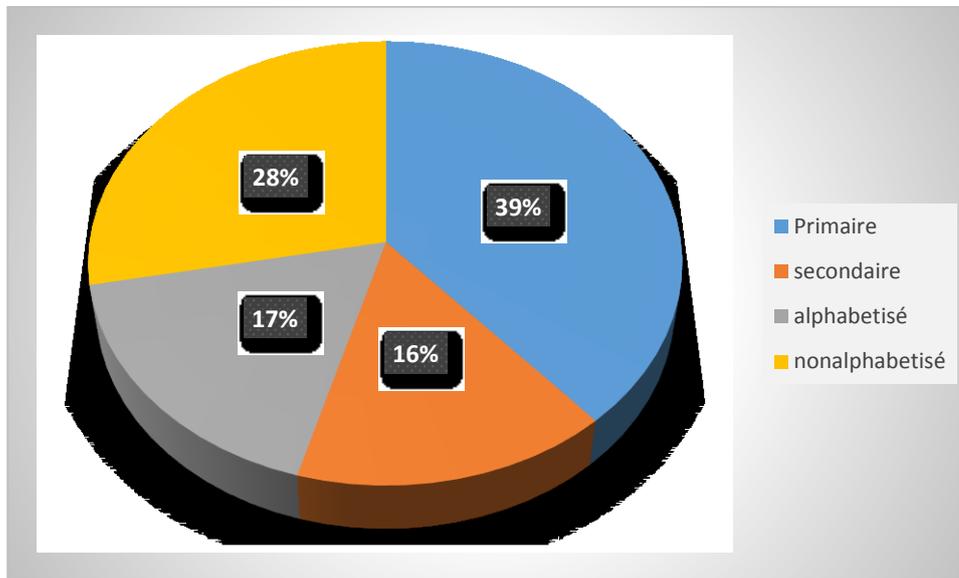
3.1.1 Niveau d'instruction des enquêtés

Le tableau ci-dessous nous informe sur le niveau d'instruction des personnes enquêtées. A la lecture du tableau il ressort que 28% des enquêtées sont des analphabètes ; ce qui n'est pas un taux insignifiant. Ensuite, 17% des personnes enquêtées ont été alphabétisées (il s'agit de l'alphabétisation en langues nationales) ; 39% des interrogées

Contribution des IMF à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes

ont fait des études primaires. Enfin, 16 % des enquêtées affirment avoir poursuivi des études jusqu'au secondaire.

Graphique 1 : Niveau d'instruction des femmes



Source : construit par nous même

3.1.2 Statut matrimonial

Le tableau ci-dessous nous montre le statut matrimonial de notre population. Il ressort donc que les enquêtés sont composés majoritairement de personnes mariées soit 89% de notre échantillon. Il s'agit du mariage coutumier, du mariage légal ou du mariage de fait. Ensuite, notre population compte un nombre proportionnel égal de veuves et de divorcées, soit 2 %. Enfin, nous avons une proportion de 7% de mère célibataire.

Tableau N°4: **Statut matrimonial des femmes**

	Effectifs	Pourcentage
Célibataire	4	7
marié/union libre	51	89
divorcé	1	2
Veuve	1	2
Total	57	100

Source : données de l'enquête-septembre 2017

Contribution des IMF à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes

3.1.3 Nombre d'enfant en charge par femme

Après observations et analyse des données de ce tableau ci-dessous, il ressort que 28% des femmes ont en charge des enfants dont le nombre est compris entre 0 et 2 ; 68% de cet échantillon de femme a en charge des enfants compris entre 3 et 5 enfants et que seulement 4% des femmes ont en charge plus de 5 enfants.

Les femmes de notre échantillon sont toutes mères de famille. Il ressort de ce tableau que la plupart des femmes ont au moins un enfant, mais la proportion dominante est celle de 3 à 5 enfants.

Tableau N°5: **Nombre d'enfants en charge**

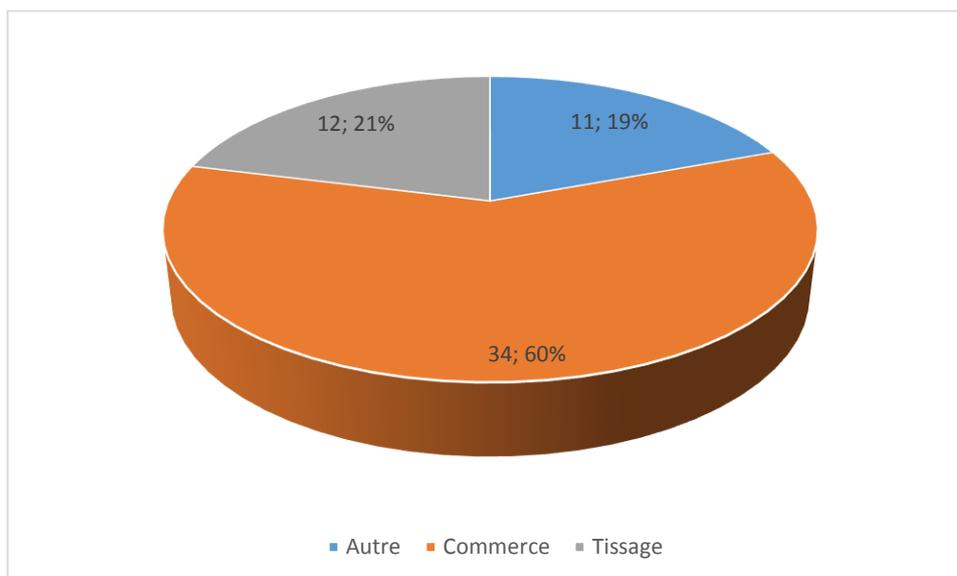
	Effectifs	Pourcentage
0-2	16	28
3 à 5	39	68
Plus de 5	2	4
Total	57	100

Source : données de l'enquête-septembre 2017

3.1.4 Le domaine d'activité des femmes

L'analyse du tableau ci-après indique que les femmes s'intéressent à de nombreux domaines d'activités. Ainsi, on note que plus de 34% des femmes sont dans le commerce contre 12 % dans le tissage. 11% de l'échantillon se retrouve dans d'autres types d'activité comme la restauration, la vente de dolo, la transformation, le stockage de céréale etc.

Graphique 2 :Domaine d'activité des femmes



Source : construit par nous même

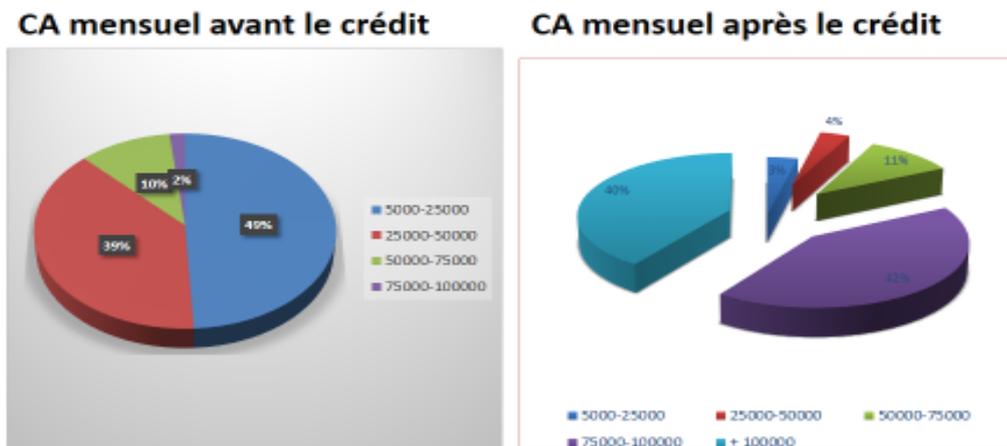
3.2 Croissance de la rentabilité économique des activités des femmes

3.2.1 Chiffre d'affaire avant et après le crédit

Après l'analyse des données du tableau ci-dessous, nous notons qu'avant d'avoir le crédit, la majorité des femmes avaient un CA compris entre 5000 à 25000 et 25000 à 50000 (respectivement 49% et 39% de l'échantillon). Seulement 10% des femmes ont un CA compris entre 50000 à 75000 contre 2% des femmes qui ont un CA compris entre 75000 à 100000.

Graphique 3 :Chiffre d'affaire avant et après le crédit

Contribution des IMF à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes



Source : construit par nous même

Après avoir obtenu le crédit, des changements significatifs vont s'opérer au niveau des activités des femmes. Ainsi, nous observons que les CA vont connaître des évolutions positives. Nous observons que 40% de l'échantillon a un CA supérieur à 100000, 42% des femmes ont un CA compris entre 75000-100000 contre 11% de l'échantillon qui a un CA compris entre 50000-75000 et 4% de l'échantillon a un CA compris entre 50000-5000.

L'analyse comparative de la situation avant et après le crédit nous montre que 82% des femmes bénéficiaires réalisent un chiffre d'affaires compris entre 75000 et plus de 100000 F CFA, tandis qu'aucune femme avant le crédit n'a pu atteindre cet intervalle. Le crédit permet alors de développer le niveau du chiffre d'affaires des femmes. Cela s'explique par le fait que le crédit permet aux femmes de renforcer leur activité en se dotant d'un fond de roulement important afin de faire face à la concurrence des autres produits du même domaine.

3.2.2 La variation du bénéfice

Les conclusions de l'analyse de l'échantillon révèlent que 88 % des femmes de notre échantillon affirment que le crédit a entraîné une augmentation des bénéfices, contre 12 % des enquêtés, qui certifient n'avoir pas accumulé d'excédents.

Contribution des IMF à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes

Cela traduit ainsi que le crédit solidaire a un impact positif sur le niveau de bénéficiaires des femmes bénéficiaires. De ce fait, le crédit contribue à accroître le revenu des femmes.

Tableau N°6: **Variation du bénéfice**

	Effectifs	Pourcentage
oui	50	87,7
non	7	12,3
Total	57	100,0

Source : données de l'enquête-septembre 2017

3.2.3 Réalisation d'investissement

Suite à l'analyse du tableau ci-dessous, il ressort que les femmes n'utilisent pas tous leurs revenus pour l'élargissement de leur production.

Tableau N°7: **Domaine d'investissement**

	Effectifs	Pourcentage
structure de stockage	7	12,3
Petit investissement pour le site	18	31,6
outils/équipements	26	45,6
autre	6	10,5
Total	57	100

Source : données de l'enquête-septembre 2017

L'analyse des résultats par catégories d'investissements réalisés par l'échantillon nous montre c'est après l'octroi du crédit que les femmes ont pu réaliser des investissements divers.

Ainsi, 46% de l'échantillon de femmes affirme avoir réalisé des investissements pour l'acquisition d'outils ou de petits équipements rentrant dans le cadre de leur activité et 32% de ce même échantillon soutient avoir réalisé des investissements sur le site de l'activité. Seul 12% des femmes ont investi dans l'acquisition de matériels de stockage

Contribution des IMF à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes

ou de conservation de leur produit contre 10% de l'échantillon qui a investi dans d'autres catégories de bien pour la consommation directe ou les dépenses courante du foyer.

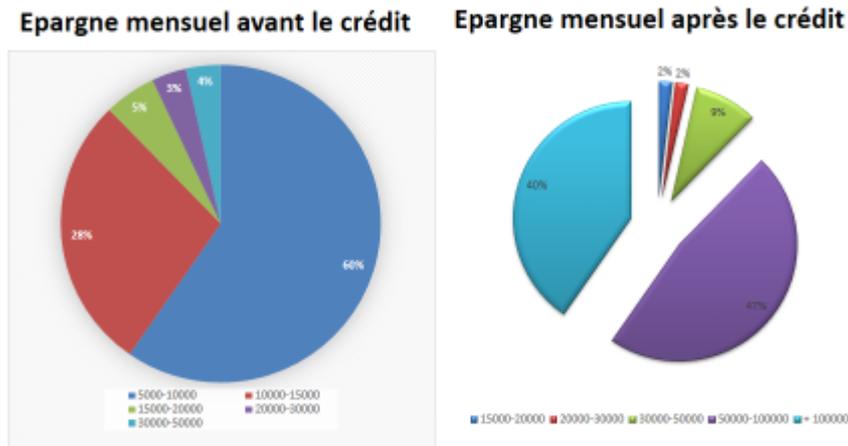
Nous pouvons alors soutenir que le crédit a un impact positif sur le niveau d'investissement des femmes de la FENAF/11.

Cette réalité dans notre étude a un lien avec les études menée par la FNAME (Maroc, 2004), selon laquelle le crédit a un impact positif sur le niveau d'investissement des femmes.

3.2.4 Epargne personnelle avant et après le crédit.

Avant le crédit, l'épargne des femmes était concentrée entre 5000 et 15000, soit un taux de 88%. Seulement quelques femmes arrivaient à épargner entre 15000 et 50000, soit une proportion de 12%.

Graphique 5 : Epargne mensuelle avant le crédit



Source : construit par nous même

Après le crédit, nous observons une nette évolution de l'épargne mensuelle des femmes de notre échantillon. En effet, bon nombre de femmes ayant bénéficié du crédit ont vu leur niveau d'épargne mensuelle augmenter, les faisant passer d'une situation d'épargne basse à une situation à épargne élevée.

Ainsi, On constate une croissance significative du nombre de femmes ayant un niveau d'épargne élevé. On observe une disparition des épargnes comprise entre 5000 et 10000 et l'apparition des épargnes de plus de 100000. Les femmes ayant aussi un niveau d'épargne variant entre 30000 et 50 000 F CFA ont vu leur effectif gonfler, passant de 4 % à 40% de femmes après le crédit.

L'échantillon des femmes après le crédit utilisent une partie de leur épargne pour honorer les traites mensuelles ; le reste de l'épargne étant utilisé pour la consommation et pour les prévisions dans un coffre au coin de la maison ou dans une institution de micro-finance. Avant l'obtention du crédit, les femmes affirment qu'elles utilisent leur épargne pour la consommation directe, et certaines pour financer leur fonds de roulement. Cela leur a permis d'accumuler des profits de plus en plus importants grâce aux moyens de financement obtenus. A travers l'analyse de l'écart existant entre le niveau d'épargne des femmes avant et après le crédit, et l'utilisation faite de cette

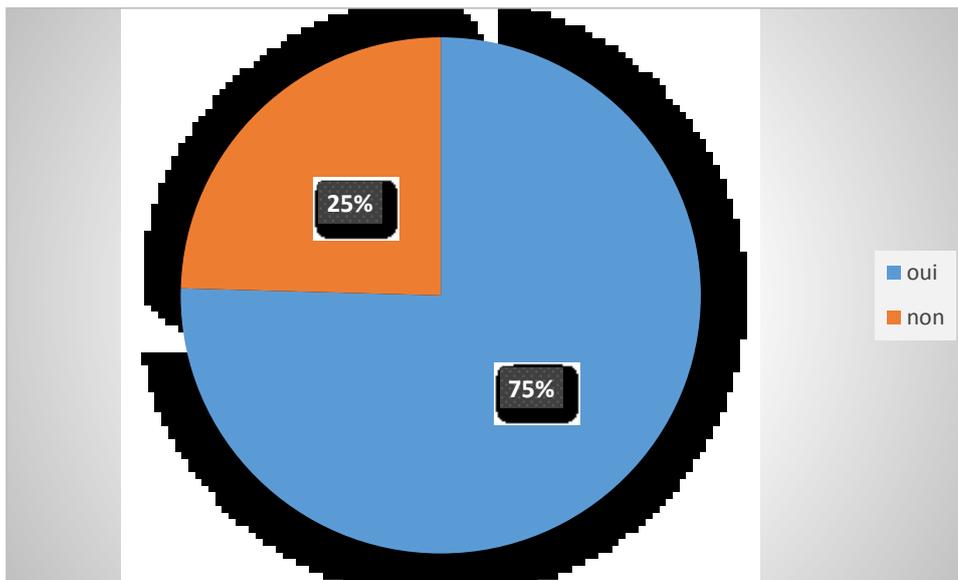
Contribution des IMF à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes

épargne constituée, il résulte que ces écarts sont significatifs ; ce qui nous permet de conclure que le crédit a un impact positif sur le niveau d'épargne des femmes.

3.2.5 Capacité d'assurer le fond de roulement

Les données du tableau ci-dessous traduit la capacité des femmes à prendre en charge le fonds de roulement de leur activité donnée après le crédit.

Graphique 7 : Capacité d'assurer le fond de roulement



Source : construit par nous même

Seul 25% des femmes affirment ne pas pouvoir constituer eux-mêmes un fonds de roulement pour leurs activités respectives contre 75% de l'échantillon qui soutient avoir la capacité d'assurer leur fond de roulement.

L'accès au crédit a permis ainsi aux femmes d'être désormais capable de constituer leur propre fonds de roulement. Il a donc un impact positif sur la constitution du fonds de roulement des femmes.

En conclusion sur cette partie, nous soutenons que le crédit joue un rôle important, car une fois obtenu, il permet aux femmes de réaliser de nombreux placements dans leurs différentes activités. Ces investissements réalisés permettent d'accroître les revenus des femmes afin de leur permettre de constituer leurs fonds de roulement. Ce qui était quasiment impossible avant le crédit selon les dires de ces mêmes femmes. La majorité des femmes affirme qu'après l'accès au crédit, elles ont constaté une nette croissance de leur niveau d'activités par la création de nouvelles richesses indispensables à la

Contribution des IMF à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes

croissance économique. Le crédit solidaire de GRAINE a donc un impact positif sur les processus d'accumulation de richesses des femmes membres de la FENAF/11.

Au vu de tout ce qui précède, l'hypothèse 1 selon laquelle le crédit permet aux femmes d'accroître la rentabilité économique de leur activité est confirmée

3.3 Amélioration bien-être économique des femmes

Ici, nous entendons par bien-être économique, la capacité des femmes à transformer leur revenu ainsi obtenu grâce à l'accès au crédit de GRAINE en bien-être plus globale surtout au niveau de l'entourage direct qu'est le foyer. Nous avons mesuré cela à travers leur participation aux dépenses quotidiennes dans le foyer.

Avant d'analyser les données dans cette partie, il nous semble important de présenter et d'expliquer les modalités proposées.

-avant et après le crédit, qui fait ressortir la proportion de femmes affirmant avoir toujours participé aux dépenses, avant le crédit et aussi après le crédit.

-à la charge du mari, qui traduit la proportion des femmes affirmant que ce type de dépense est du ressort du mari et que la femme ne doit pas s'en mêler.

-après le crédit, qui traduit le pourcentage de femme affirmant participer aux dépenses que suite à l'octroi du crédit.

3.3.1 Frais de scolarité

A la lecture du tableau ci-dessous, il ressort que 39% de notre échantillon de femme soutient avoir toujours participé aux dépenses liées à la scolarité des enfants contre 11% qui soutient que cette dépense est et restera toujours du ressort du mari en tant que chef de ménage. Cependant, la majorité de l'échantillon de femme, soit 42%, soutient qu'après le crédit, elles ont commencé à participer aux frais de scolarité des enfants. Ce qui n'est pas négligeable.

Le crédit permet donc aux femmes de la FENAF/11 d'augmenter leur part de contribution aux dépenses scolaires de leurs enfants.

Contribution des IMF à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes

Tableau N°8: **Participation à la scolarité des enfants**

	Effectifs	Pourcentage
après le crédit	24	42,1
à la charge du mari	11	19,3
avant et après le crédit	22	38,6
Total	57	100,0

Source : données de l'enquête-septembre 2017

3.3.2 Fournitures scolaire

La contribution des dépenses en fournitures varie tout comme au niveau de la scolarité, suivant la perception que chaque femme a des dépenses liées aux fournitures scolaires. Ainsi, 42% de notre échantillon affirme avoir toujours participé aux dépenses en fournitures scolaire des enfants contre 14% qui pensent que cette charge est pour le mari seul.

On note ici également que la majorité des femmes a commencé à participer à cette dépense qu'après avoir eu accès au crédit, soit un taux de 44%.

Nous soutenons alors que le crédit permet aux femmes de contribuer aux dépenses en fournitures scolaires de leurs enfants.

Tableau N°9: **Participation aux fournitures scolaires**

	Effectifs	Pourcentage
après le crédit	25	43,9
à la charge du mari	8	14,0
avant et après le crédit	24	42,1
Total	57	100,0

Source : données de l'enquête-septembre 2017

Contribution des IMF à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes

3.3.3 Participation des femmes aux dépenses en nourriture

Après observation des données du tableau, et après analyse, il ressort que les femmes, dans leur grande majorité ont toujours contribué aux dépenses en nourriture de la famille.

En effet, 72% de notre échantillon affirme avoir toujours participé aux dépenses liées à la nourriture contre 12% qui soutient que cette dépense est réservée au chef de ménage qu'est le mari.

Par conséquent, le crédit permet aux femmes d'augmenter leur part contributive dans les dépenses pour la nourriture de la famille.

Tableau N°10: **Participation aux dépenses en nourriture**

	Effectifs	Pourcentage
avant le crédit	5	8,8
après le crédit	4	7
à la charge du mari	7	12,3
avant et après le crédit	41	71,9
Total	57	100

Source : données de l'enquête-septembre 2017

3.3.4 Participation des femmes aux dépenses en soins de santé

Les données du tableau ci-dessous nous enseignent que les femmes dans leur majorité ont toujours participé aux dépenses en soins de santé, soit un taux de 53% contre 18% de l'échantillon qui soutient que cette dépense est pour le mari. En analysant de près la participation des femmes à cette dépense avant le crédit et après le crédit, on remarque qu'il y'a une évolution significative du taux de participation. On est passé à un taux de 2% avant le crédit à un taux de 28% après le crédit. Soit une évolution de 26%. Ainsi, grâce au crédit, les femmes arrivent à augmenter leur part contributive aux dépenses de soins de santé de leurs enfants. Le crédit a un impact positif sur la contribution des femmes aux dépenses de soins de santé familiale.

Contribution des IMF à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes

Tableau N°11: **Participation aux dépenses en soins de santé**

	Effectifs	Pourcentage
avant le crédit	1	1,8
après le crédit	16	28,1
à la charge du mari	10	17,5
avant et après le crédit	30	52,6
Total	57	100,0

Source : données de l'enquête-septembre 2017

En somme, GRAINE, à travers le crédit solidaire qu'il octroie aux femmes, contribue à l'épanouissement de la femme. Ce crédit permet à ces femmes d'épauler leurs maris dans le foyer à travers leurs contributions aux dépenses familiales et leur participation active à la dynamique de la vie du foyer.

Nous constatons alors que l'hypothèse 2 qui stipule que l'accès des femmes au crédit de GRAINE SARL permet d'améliorer le bien-être économique des femmes est vérifiée.

3.4 Amélioration de l'empowerment des femmes.

Le concept d'empowerment regorge plusieurs acceptions. Il peut être compris comme l'accroissement d'un pouvoir exercé à titre individuel ou collectif. Ce pouvoir est autant un état (avoir du pouvoir) qu'un processus d'apprentissage (acquérir du pouvoir) ou qu'une dynamique au sein de rapports de force (exercer du pouvoir). L'accroissement du pouvoir concerne à la fois des individus et des groupes ou des « communautés ». Le pouvoir peut s'exprimer dans le domaine économique, dans celui des rapports humains et dans celui des institutions sociopolitiques.

Dans ce présent travail, nous analyserons le concept d'empowerment sous l'angle de renforcement des capacités économiques des femmes et aussi sous l'angle de renforcement du pouvoir de décision dans leur foyer respectif.

L'analyse s'est fait à travers le pouvoir de décision dans le foyer, la participation aux activités communautaires, la participation aux échanges actifs avec les autres femmes et l'assurance et la confiance en soi.

Contribution des IMF à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes

3.4.1 Pouvoir de décision dans la famille

L'analyse des données du tableau ci-dessous nous montre que 89 % des femmes certifient que le crédit leur a permis d'accroître leur participation à la prise de décision familiale. Seulement 11% de femmes affirment n'avoir pas observé de transformation dans leur participation à la prise de décision au sein de la famille. Cette situation peut être due à d'autres éléments socio-culturels. Les femmes soutiennent que ce changement est perceptible à travers le fait que leurs maris demandent leurs avis sur les dépenses familiales.

L'accès au crédit permet aux femmes d'augmenter leur pouvoir de décision au sein de leurs familles respectives, leur offrant ainsi le respect et la considération des membres de la famille surtout leur conjoint.

Tableau N°12: **Variation du pouvoir de décision dans le foyer**

	Effectifs	Pourcentage
augmenté	51	89,0
stagné	6	11,0
Total	57	100,0

Source : données de l'enquête-septembre 2017

3.4.2 Participation actives aux activités communautaires

La plus part des femmes assurent avoir connu des transformations positifs quant à leur participation aux activités communautaires depuis qu'elles ont accès au crédit. Elles disent pouvoir dès lors participé aux fêtes familiales et réalisent leurs obligations sociales comme n'importe quel autre membre de la communauté. Les relations sociales constituent en effet un fondamental qu'on tente de garantir à tout prix. Les cérémonies familiales admettent surtout la circulation des biens au sein de la communauté par « des dons et contre-dons », selon le sociologue Marcel MAUSS. Selon les affirmations des femmes, aucune d'elle n'a pu renforcer sa participation aux activités communautaires avant l'accès au crédit.

Contribution des IMF à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes

Tableau N°13: **Participation des femmes aux activités communautaires**

	Effectifs	Pourcentage
augmenté	50	87,7
stagné	7	12,3
Total	57	100

Source : données de l'enquête-septembre 2017

Ainsi, 88% des femmes de notre échantillon soutiennent que leur participation aux différentes activités communautaires comme les baptêmes, mariages, funérailles, etc a considérablement augmenté contre seulement 12% des femmes qui disent observer aucun changement.

3.4.3 Assurance et confiance en soi

Les données du tableau ci-dessous montrent que la majorité des femmes affirment avoir beaucoup plus d'assurance et de confiance en soi depuis qu'elles ont accès au crédit soit une proportion de 89% contre 11% qui affirment que rien n'a évolué dans ce sens.

Les femmes expliquent que cette confiance et assurance en soi est dû au fait qu'elles n'ont plus recours à leurs maris pour la satisfaction de leurs besoins personnels et aussi le fait qu'elles peuvent désormais contribuer à certaines dépenses de la famille.

Tableau N°14: **Assurance et confiance en soi des femmes après le crédit**

	Effectifs	Pourcentage
oui	51	89
non	6	11
Total	57	100

Source : données de l'enquête-septembre 2017

De ce qui précède, nous pouvons affirmer sans ambages que notre l'hypothèse 3 qui stipule que l'accès au crédit de GRAINE permet de renforcer l'empowerment des femmes est confirmée.

3.5 Analyse de la satisfaction des clientes

Dans cette partie, nous analysons la satisfaction des membres de la FENAF/11 en tant que clientes de GRAINE SARL. Cette analyse est faite suivant des points tels que le temps mis pour avoir accès au crédit depuis l'expression de la demande, le taux d'intérêt, le principe de la caution solidaire, les modalités de paiement, le service offert par les agents du guichet de Katre-yaar et les attentes des femmes afin d'améliorer le crédit communautaire

3.5.1 Le temps mis pour avoir le crédit

A la lecture du tableau ci-dessous, il ressort que la majorité des femmes ont mis deux mois pour avoir accès au crédit, soit un taux de 51% contre 37% des femmes affirmant avoir mis un moi. Seulement 12% de l'échantillon affirme avoir mis plus de deux mois pour avoir accès au crédit.

Tableau N°15: Temps mis par les femmes pour avoir le crédit

	Effectifs	Pourcentage
un mois	21	37
deux mois	29	51
plus de deux mois	7	12
Total	57	100

Source : données de l'enquête-septembre 2017

3.5.2 Avis sur le temps mis

Le tableau ci-dessous nous indique que 79% des femmes interrogé sur le temps mis pour le crédit trouvent cette durée raisonnable contre 21% qui la trouvent longue.

Contribution des IMF à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes

Tableau N°16:

Avis sur le temps mis

	Effectifs	Pourcentage
Long	12	21
Raisnable	45	79
Total	57	100

Source : données de l'enquête-septembre 2017

3.5.3 Préférence de modalité de paiement

Sur les modalités de paiement, la majorité des femmes de notre échantillon préfère le remboursement mensuel des traites, soit 95% des enquêtés contre 5% qui préfère payer par jour ou à chaque fois qu'elles ont l'argent.

Tableau N°17: Préférence des modalités de paiement des femmes

	Effectifs	Pourcentage
mensuel	54	94,7
journalier	1	1,8
autre	2	3,5
Total	57	100,0

Source : enquête de septembre 2017

3.5.4 Avis des femmes sur l'intérêt

En ce qui concerne le taux d'intérêt des crédits octroyés aux femmes qui sont de 1,5% par moi soit 18% l'année, plus de la moitié des femmes trouvent celui-ci raisonnable, soit un taux de 79% de l'échantillon contre 21% qui trouve ce taux élevé et souvent même très élevé.

Contribution des IMF à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes

Tableau N°18: **Avis sur les intérêts payés**

	Effectifs	Pourcentage
très élevés	2	3,5
élevés	10	17,5
raisonnables	45	78,9
Total	57	100

Source : données de l'enquête-septembre 2017

3.5.5 Avis sur la caution solidaire

Interrogés sur le principe et le fonctionnement de la caution solidaire, 95% des femmes de notre échantillon soutiennent que cela est acceptable, bien et même très bien pour certaines. Elles affirment que le seul fait de se mettre en groupe et de bénéficier d'un prêt sur la base de la confiance mutuelle qui existe entre elles, est un grand avantage et elles l'apprécient beaucoup. Cependant, 5% de ce même échantillon soutient que cela n'est pas bien du fait que certains membres du groupe peuvent, sur la base de cette solidarité du groupe, se comporter souvent en « passagers clandestins », car elles savent que même si elles ne remboursent pas le prêt contracté, le groupe sera obligé de le faire.

Tableau N°19: **Avis des femmes sur le principe de la caution solidaire**

	Effectifs	Pourcentage
acceptable	8	14
Bien	36	63,2
Très bien	10	17,5
Pas bien	3	5,3
Total	57	100

Source : données de l'enquête-septembre 2017

3.5.6 Satisfaction du service offert par le guichet Graine de Katre-jaar

A la question de savoir comment notre échantillon de femmes trouve le service et la prestation des agents de GRAINE, guichet de Katre-jaar, la quasi-totalité des clientes soutiennent qu'elles sont plus ou moins satisfaites. Ainsi, 81% de l'échantillon affirme

Contribution des IMF à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes

être satisfait contre 5% qui disent être passablement satisfait et 14% de ce même échantillon soutient être très satisfait.

Tableau N°20: **Appréciation des femmes sur les service du guichet de Katre-yaar**

	Effectifs	Pourcentage
très satisfait	8	14,0
satisfait	46	80,7
passablement satisfait	3	5,3
Total	57	100,0

Source : données de l'enquête-septembre 2017

3.5.7 Les attentes des femmes de la part de Graine

Au cours de nos différents entretiens avec les femmes, elles ont formulé des suggestions à l'endroit des dirigeants de GRAINE dans le but d'améliorer le crédit communautaire afin d'impacter le plus possible le vécu quotidien des femmes qu'elles sont.

Ainsi, à la lecture du tableau ci-dessous, il ressort que 83% des femmes souhaitent que GRAINE élève le plafond du prêt qui est actuellement à 300 000 FCFA. L'analyse de ces mêmes données fait ressortir une proportion de 12% de femmes qui souhaite que GRAINE augmente le nombre de formation offert aux femmes ou encore des conseils et suivi sur leurs différentes activités ; 5% de l'échantillon souhaite que GRAINE leur accorde des délais de remboursement plus long qui sont plafonnés actuellement à dix mois maximum.

Contribution des IMF à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes

Tableau N°21: **Attentes des femmes sur le crédit solidaire**

	Effectifs	Pourcentage
des délais de remboursement plus long	3	5,3
des montants de crédit plus élevé	47	82,5
autre	7	12,3
Total	57	100,0

Source : données de l'enquête-septembre 2017

3.6 Analyse et suggestion

3.6.1 Amélioration des conditions socioéconomiques des femmes

L'analyse de la contribution du crédit solidaire de GRAINE à l'amélioration des conditions socioéconomique des femmes abordée ici, nous montre le degré de participation du crédit à trois niveaux.

Au niveau de la rentabilité des activités économiques, les hypothèses sont nettement vérifiées, car avec le crédit les femmes affirment que l'augmentation de la production est bien observée. Cela a entraîné un impact positif sur le niveau de chiffre d'affaires et de bénéfice. Le changement étant significatif au niveau du bénéfice, ces femmes certifient qu'il a eu un changement positif sur le niveau de leurs épargnes. Elles soutiennent également avoir réalisé plusieurs investissements à divers niveaux de leurs activités qui les permettent de développer leurs microentreprises.

Au niveau du renforcement du bien-être économique des femmes, les hypothèses sont aussi vérifiées ; elles témoignent avoir accru leurs degrés de contributions aux dépenses familiales telles que les dépenses de scolarité, en fourniture des enfants, de soins de santé, de nourriture, etc. Elles affirment avoir participé à l'amélioration des conditions de vie de la famille.

En fin, au niveau du renforcement de l'empowerment des femmes, elles affirment avoir constaté une augmentation de leur pouvoir de décision au sein du foyer, une participation de plus en plus aux activités communautaire, affirmant que les mutations de leurs niveaux de vie leur permettent désormais de participer activement aux activités communautaires comme les mariages, baptêmes, funérailles. Egalement, dans le cadre

Contribution des IMF à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes

de la gestion du crédit, les femmes soutiennent qu'elles participent de plus en plus aux échanges avec d'autres femmes.

Cependant, il est important de noter qu'au cours de nos recherches sur le terrain, nous avons pu relever des facteurs qui peuvent influencer négativement la recherche du bien-être socioéconomique des femmes. Ces éléments peuvent être la pression de leurs époux, la gestion ou même l'utilisation du crédit. Toutefois, ces facteurs ne sont pas assez significatifs pour remettre en cause l'idée d'une contribution positive du crédit de GRAINE à l'épanouissement socioéconomique des femmes en ce sens que l'accès au crédit par les femmes est toujours accompagné de conseil-assistance. Au regard des résultats exposés ci-dessus, nous pouvons donc affirmer que le crédit solidaire de GRAINE est un élément capital dans la recherche du bien-être économique et social des femmes.

3.6.2 Satisfaction des femmes en tant que cliente de GRAINE

L'analyse des conclusions du présent travail montre que les femmes sont satisfaites des services de GRAINE. Néanmoins, elles notent des anomalies, car les conditions financières ne sont pas toujours adaptées à leurs attentes. Elles souhaiteraient voir des améliorations sur plusieurs plans tels que le montant du crédit octroyé, les échéances de paiement des traites, le taux de la garantie financière et les intérêts payés, qui ne coïncident pas toujours avec leurs attentes.

Les femmes dans leur majorité assurent être satisfaites des modalités de paiements mensuels. Cependant, elles trouvent plutôt courtes les échéances de remboursement, qui à la date de septembre 2017, ne peuvent excéder 10 mois.

Elles affirment également dans leur majorité être satisfaites des services des agents du guichet de Katre-yaar, elles ont de bonnes relations avec ce personnel, des relations fondées sur le respect mutuel et la courtoisie.

SUGGESTIONS

Au vu des observations citées, nous formulons des suivantes:

- ❖ les responsables et agents de GRAINE doivent tous avoir un regard particulier sur le crédit solidaire, surtout dans la ville de Ouagadougou. L'institution gagnerait à alléger les conditions d'octroi des crédits aux groupes cibles vulnérables mais aussi et surtout à être rigoureux dans le processus d'octroi de ce crédit,
- ❖ la sensibilisation des femmes membres des GS sur les thèmes de création et de gestion de la microentreprise, l'auto-organisation ;
- ❖ les agents devraient jouer davantage un rôle d'assistant et de conseil pour les femmes.
- ❖ La direction devrait revoir le taux d'intérêt et la garantie financière jugé élevé par certaines femmes;
- ❖ réunir de temps en temps des données sur les besoins des femmes et concevoir des produits qui répondent exactement à ces besoins,
- ❖ mener tous les cinq ans, des études d'évaluations d'impact des produits communautaires de GRAINE sur les femmes,
- ❖ accorder des primes de performance pour le personnel qui tient compte du renforcement du pouvoir d'action des femmes en plus de la quantité et de qualité du portefeuille.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Au terme de deux années d'étude théorique à l'Université de Ouaga 2 en Maîtrise de Gestion des Entreprises d'Economie Sociale et Solidaire (MEGEES) et celle pratique à GRAINE SARL-Guichet de Katre-yaar et Guichet de Cissin (ex Samandin), pour finir, avec ce présent mémoire de fin de cycle, nous avons pu rapprocher les théories des amphithéâtres à la réalité de la vie professionnelle. De ce fait, nous nous sommes imprégnés de l'une des activités principales de GRAINE, à savoir le crédit aux groupes solidaire.

Notre recherche a porté sur la Contribution des Institutions de Micro Finance (IMF) à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes : Cas du crédit solidaire de GRAINE SARL à la Fédération NEBNOOMA des Associations Féminines de l'Arrondissement 11(FENAF/11).

La question principale de notre recherche a été de comprendre la contribution du crédit solidaire de GRAINE dans l'amélioration des conditions socioéconomiques femmes de la FENAF/11.

Dans le but de répondre à cette question, nous avons formulé trois hypothèses qui sont respectivement que i) l'accès au crédit solidaire de GRAINE permet d'améliorer la rentabilité économique des activités des femmes ;ii) le crédit solidaire de GRAINE permet d'améliorer le bien-être économique des femmes et enfin, iii) le crédit solidaire de GRAINE permet de renforcer l' « empowerment » des femmes membres de la FENAF/11. L'accès des femmes au crédit de GRAINE leur permet de consolider leurs actions au sein du foyer. Dans le souci de vérifier cette hypothèse sur le terrain, nous avons élaboré un questionnaire à l'endroit des femmes de la FENAF/11.

Au bout de cette étude, nous concluons que le crédit solidaire de GRAINE a un impact positif sur la rentabilité économique des activités des femmes, sur l'amélioration de leur bien-être économique et sur le renforcement de leur empowerment. En effet, l'accès des femmes au crédit a entraîné une augmentation de leur chiffre d'affaires, leur participation à certaines charges familiales, à savoir la nourriture, les frais de scolarité, de soins de santé. Egalement, l'accès au crédit a permis aux femmes de voir leurs décisions au sein de la famille augmentées, leurs participations aux activités communautaires augmentées, etc.

Contribution des IMF à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes

Nos postulats se sont donc vus certifiés à travers les résultats de notre enquête et cela nous amène à la conclusion d'une contribution positive du crédit solidaire de GRAINE à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes.

Des propositions ont été faites au terme de notre étude dans le souci de permettre aux responsables de GRAINE de contribuer à l'atteinte d'un certain niveau de bien-être socioéconomique des femmes. Nous avons également rencontré quelques difficultés au cours de notre étude, des difficultés liées à l'intérêt que les femmes ont accordé à l'étude. Il arrivait souvent qu'elles hésitent à nous recevoir parce qu'étant occupées ou non intéressées.

Comme toute étude, il est difficile de prétendre que notre étude ne présente pas de limites.

De manière générale, cette étude conclut à une contribution positive du crédit solidaire de GRAINE sur l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes. Bien que cet impact pourrait être très variant suivant les variables retenues, le type d'IMF, la population et l'échantillon étudiés. Si les résultats sont dépendants de la zone dans laquelle l'étude a été menée, ils sont encore beaucoup plus dépendants de la méthode de mise en œuvre ; ce qui amène à faire la prudence et la rigueur. Une étude moins rigoureuse implique un coût moindre, mais aussi des résultats moins utiles, puisque non fiables.

Ceci étant, il est clair que l'étude n'a certainement pas pu cerner tous les effets que peut avoir GRAINE sur les conditions socio-économiques des femmes membres de la FENAF /11. D'autres étudiants pourraient les creuser. Ceci permettra peut-être d'aboutir à des conclusions encore plus captivantes et intéressantes

Contribution des IMF à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes

Bibliographie :

Abengmoni, J. (2008). Entrepreneuriat féminin et participation des femmes au développement socio-économique : le cas du centre de promotion de la femme et de la famille de Bertoua (est Cameroun), Mémoire de Conseiller Principal de Jeunesse, 80 pages.

Atol. (1997). Les femmes entrepreneurs et les ONG d'appui en Afrique subsaharienne. Un éloge de la complexité et de la diversité ». Rapport final : Recherche-Action sur l'entrepreneuriat féminin en Afrique Subsaharienne, 125 pages

BAD. (2004). Pour un meilleur développement en Afrique, la femme africaine chef d'entreprise: les réserves de croissance cachées du continent, 10 pages.

Célestin MAYAKOU, Le système des tontines en Afrique, un système bancaire informel : cas du Congo, Harmattan, Paris, 1994

Darombaye, D. (2006). Micro finance et renforcement des capacités des femmes au Sénégal : Rôle du crédit accordé par la FDEA au groupe des femmes défavorisées de HLM Montagne, Mémoire de Maîtrise, institut de formation et de recherche

DEFOURNY J. (1999). L'économie sociale au nord et au sud. De Beck Université, coll. Jalon Ouvertures économique, Bruxelles, 278p

Dominguez, L-A., 2005. *L'empowerment des femmes dans le cadre de la microfinance coopérative*

ENJOLRAS B. (1994) « vers une théorie socioéconomique de l'association : l'apport de la théorie des conventions », Revue des études coopératives, associatives et mutualistes, no 48, PP 93-106

Erik LAMARQUE, Management de la banque, risque, relation client, organisation, 3ème Ed. 2011

FOURNIER(Y) et al 1996 : Les coopératives d'épargnes et de crédit en Afrique : Historiques et évolution récente ; pp. 67-83. Revue Tiers Monde, Tome XXXVII, No 145, Janv. Mars 1996

GENTIL(D) et FOURNIER(Y) 1993 : Les paysans peuvent-ils devenir banquiers ? Epargne et crédit en Afrique. Edit, Syros Paris, 271 p.

Contribution des IMF à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes

Guérin, I. (2000). «*Microfinance et empowerment des femmes : la révolution silencieuse aura-t-elle lieu ?* », Microfinance et genre : des nouvelles contributions pour une vieille question, ADA Dialogue, N°37.

Hoffman & Kamala (2003). «*Empowerment des femmes et microfinance en Inde : entre relativisme culturel et instrumentalisation* » in Guérin et Ali, Microfinance en Asie : entre traditions et innovations, Paris/ Pondichéry, Karthala/IRD/IFP

ILBOUDO O. (2014), La Procédure d'octroi Et De Suivi Du Crédit : Cas De La Caisse Populaire De Gounghin, IAM, 35p

INSD. (2003). Le secteur informel dans l'agglomération de Ouagadougou: Performances, Inertions et Perspectives. Ouagadougou, 55 pages.

Maria NOVAK, On ne prête pas qu'aux riches, la révolution du microcrédit, JC LATTES Paris 2005.

Ministère de l'économie et des finances (2014). Rapport 2013 sur le secteur de la microfinance au Burkina Faso, 78 pages.

Ministère de la promotion de la femme et du genre .(2014). Etude sur les activités économiques des femmes au Burkina Faso.

Ministère de la promotion de la femme et du genre. (2004). Etude diagnostique de la situation de la femme au Burkina Faso. Ouagadougou.

Montalieu, T. (2002). « Les institutions de microcrédit : entre promesses et doutes".

MOUTORE Y. (2009), Impact des microcrédits des Institutions de Micro-finance sur le revenu et les conditions de vie des ménages : Cas de TIMPAC-DAPONG (TOGO), USTA/EGEO/88P

Muhammad YUNUS et Alan JOLIS, Vers un monde sans pauvreté, JC LATTES Paris 1997.

OLSON M. (1987). Logique de l'action collective, PUF, 2eme édition, 199p

Ouédraogo, L. (2014). Impact des AGR sur les conditions socio-économique des femmes des groupements: cas du groupement féminin Nabonswendé de Ouagadougou, Mémoire de Maitrise en MEGEES, 47 pages.

Ouédraogo, V. (2014). L'accessibilité dans l'offre des services financiers des IMF : analyse des déterminants de la faible fidélisation des clients de MICROAI appliqué au produit tontine, 66 pages

Rutherford STUART, Comment les pauvres gèrent leur argent, Ed. Gret et Khartela, Paris, 2002

Contribution des IMF à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes

S.SOULAMA : Microfinance, pauvreté et développement : Efficacité Economique et Inefficiences à l'échelle des institutions de microfinance au Burkina Faso, CDRES-XXXXX, CEDRES Université de Ouagadougou.

Sarr, F. (1998). L'entrepreneuriat Féminin au Senegal: les transformations des rapports de pouvoir, Paris L'Harmattan, 301 pages.

Soulama, S. (2005). Microfinance, Pauvreté et développement, Paris, Editions Archives Contemporaines, 125 pages.

Sylvain ALLEMAND, La microfinance fin de l'exclusion, Ellipse, Paris 2011

WALRAS, L. (1898). Théorie du crédit, Revue d'économie politique, Tome 12, 1898, P. 128-143

Wampfler, B. (2002). Le PPPCR, Etude de cas : Gouvernance en Micro-finance, (<http://www.cerise-micro-finance.org>). Burkina Faso.

Wane, A. (2009). L'entrepreneuriat féminin au Sénégal : obstacles et essais de solutions », mémoire de Maitrise, Université Cheick Anta Diop de Dakar, 57 pages.

ANNEXES

Contribution des IMF à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes

Questionnaire aux membres de la FENAF/11

Nom du sous-groupe :

I. Identification du membre et de son activité

1. Niveau d'instruction

1 = primaire / /

2=secondaire / /

3=supérieur / /

4=alphabétisé / /

5=non alphabétisé / /

2. Situation matrimoniale

1=célibataire / /

2=marié /union libre / /

3=divorcé / /

4=veuve / /

5=autre / /

3. Nombre d'enfants :

4. Nombre d'enfants scolarisé :

5. Type d'activité exercée :

II. Utilisation du crédit

1. une partie du crédit est prêtée à quelqu'un d'autre pour l'exercice d'une activité / /

Contribution des IMF à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes

2. une partie a été utilisée pour résoudre des problèmes familiaux / /

3. tout a été utilisé pour résoudre des problèmes familiaux / /

4. tout est consacré à l'exercice de l'activité /

5. autre/

III. Création de richesse

1. Le crédit a-t-il eu un effet sur l'augmentation de la production ?

0=Non / /

1=Oui / /

2. Pensez-vous que le crédit a entraîné une augmentation de vos ventes par mois?

0=Non / /

1=Oui / /

2 Si oui, de combien ?.....

3. Le crédit a – il-entraîné une augmentation de vos bénéfices ?

0=Non / /

1=Oui / /

IV. Accumulation

1. Durant cette dernière année, avez-vous acheté ou investi dans les biens suivants pour votre entreprise ?

1=structure de stockage (magasin) / /

2=petit investissement pour le site de vente (table chaise) / /

Contribution des IMF à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes

3=moyen de transport / /

4=outils (équipement,)/ /

5=autres / /

2. combien épargniez-vous avant votre adhésion au crédit ?

3. combien épargné-vous actuellement ? :

4. comment constituez-vous votre épargne ? :

1=mensuel / /

2= hebdomadaire / /

3= journalier / /

4= autre (précise) : / /

5. durant ces 12 derniers mois votre épargne personnelle à :

1=beaucoup diminué / /

2=diminué /

3=est resté le même / /

4= augmenté / /

5=a beaucoup augmenté / /

6= ne sais pas / /

Contribution des IMF à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes

6. Cette variation est-elle liée au crédit ? :

0=Non / /

1=Oui / /

V. Consommation

1. contribution aux dépenses familiales :

1=Scolarité avant / / après/ /

2=Frais de fournitures avant / / après/ /

3=Soins de santé avant / / après/ /

4=Nourriture avant / / après/ /

5=Habillage avant / / après/ /

6=Autre avant / / après/ /

2. durant ces 12 derniers mois, qu'avez-vous acheté comme bien pour le ménage ?

3 est-ce grâce au crédit ?

0=Non / /

1=Oui / /

VI. Amélioration de la solvabilité

1. Etes-vous en mesure d'assurer vous-même votre fonds de roulement ?:

0=Non /... /

1=Oui /... /

Contribution des IMF à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes

2. Après ce crédit, pensez-vous :

1=renouveler le crédit de groupe / /

2=opter pour un crédit individuel / /

Pourquoi ? :

VII. Amélioration de l'empowerment/leadership de la femme

1. Pensez-vous que votre participation aux prises de décisions au sein de la famille a :

1=augmenté / /

2=stagné / /

3=diminué / /

2. Votre participation active aux activités communautaires (mariage, baptême, funérailles....) a-t-elle

1=augmenté /... /

2=stagné /... /

3=diminué /... /

3. Les échanges avec d'autres femmes ont elles:

1=augmenté / /

2=stagné / /

3=diminué / /

4 : Pensez-vous avoir beaucoup plus d'assurance et de confiance en vous depuis que vous avez le crédit ?

Contribution des IMF à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes

1= oui

2= non

Si oui, comment se manifeste-t-

elle ?.....

.....
.....
.....

5. Demandez-vous du crédit à d'autres personnes avant le crédit ?

0=Non / /

1=Oui / /

6. Et après le crédit ?

0=Non / /

1=Oui / /

7. Aviez-vous des dettes envers vos fournisseurs avant le crédit ?

0=Non / /

1=Oui / /

8. Et après le crédit ?

0=Non / /

1=Oui / /



Contribution des IMF à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes

VIII. Adéquation du crédit aux besoins des femmes ?

1. Quel est le montant du crédit octroyé ? / /

2. A combien s'élève votre besoin en fond de roulement ? / /

3. Quel est le temps mis pour obtenir le crédit ?

1=moins d'un mois / /

2= un mois / /

3= deux mois / /

4= plus /... /

4. Comment trouvez-vous ce temps ?

1=très long / /

2= long / /

3= raisonnable / /

4= bref / /

5. Les périodes d'entrée de recette coïncident-elle avec les périodes de remboursements du crédit ?

0=Non / /

1=Oui / /

Contribution des IMF à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes

6. Préférez-vous des modalités de paiement

1=mensuel / /

2= hebdomadaire / /

3= journalier / /

4= autre (précise) : / /

7. Que pensez-vous des intérêts que vous payez ?

1=très élevés / /

2= élevés / /

3= raisonnables / /

4= bas / /

8. Savez-vous que vous déposez caution solidaire ?

0=Non / /

1=Oui / /

9. Que pensez-vous de cette caution solidaire?

IX. Sources et difficultés de remboursement

1. Les ressources tirées de l'activité vous permettent-elles honorer vos traites ?

Contribution des IMF à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes

0=Non / /

1=Oui / /

2. Avez-vous déjà eu des difficultés de remboursement ?

0=Non / /

1=Oui / /

3. Si Oui, quelles en sont les causes ?

4. Qui vous a aidé à rembourser ?

X. Suggestions des membres

1. Etes-vous satisfaite du service qui vous est offert :

1=très satisfaite / /

2= satisfait / /

3= passablement satisfait / /

4= pas du tout satisfait / /

2. Qu'attendez-vous de Graine ?

1=des délais de remboursement plus long / /

2=des montants de crédit plus élevé / /

Contribution des IMF à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes

3=autres / /

3. suggestions :

Contribution des IMF à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes

Table des matières

Chapitre 1 : Cadre théorique et conceptuel de l'étude.....	4
1.1 Problématique de l'étude	4
1.2 Revue de la littérature	7
1.2.1 Définition des concepts.	7
1.2.2 L'expérience de la Gramen Bank au Bangladesh	9
1.2.3 Les expériences du Burkina en microcrédits.....	10
1.2.4 Le concept de microcrédit et du crédit solidaire	11
1.2.5 Les risques inhérents aux crédits solidaires	12
1.2.6 Les débats autour de la question de l'impact du crédit des IMF sur les femmes	13
1.2.7 Les théories économiques en liens avec l'étude	18
1.2.8 La théorie de l'action collective d'Olson Mancur.....	18
1.2.9 La théorie de l'asymétrie d'information.....	19
1.2.10 La théorie du bien-être économique	21
1.2.11 La rentabilité de l'entreprise.....	22
Chapitre 2 : Revue sur les méthodologies d'études des impacts en microfinance et la méthode utilisée dans la présente étude.....	24
2.1 Revue sur la méthodologie d'évaluation en microfinance.....	24
2.1.1 La méthode classique	24
2.1.2 La méthode orientée vers l'IMF.....	25
2.1.3 La méthode orientée vers la clientèle.....	26
2.1.4 La méthode d'analyse « AIMS-SEEP ».....	26
2.1.5 Les outils et les hypothèses utilisés par « AIMS-SEEP »	28
2.1.6 La méthode d'analyse « IKM-Planet Finance » (IKM, Impact – Knowledge – Market)	33
2.1.7 La méthode d'évaluation de la performance sociale	33
2.2 Les méthodes fréquemment utilisées	34
2.2.1 La comparaison « avec et sans » ou « approche transversale ».....	34
2.2.2 La comparaison entre « espace géographique »	34

Contribution des IMF à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes

2.2.3	La comparaison « avant et après » ou « approche longitudinale »	34
2.3	Les difficultés rencontrées dans les études d'évaluation de l'impact	34
2.3.1	Le coût élevé de la mesure	35
2.3.2	La spécificité des critères de mesure selon les zones d'études.....	35
2.3.3	Le non-respect des critères de la recherche théorique	35
2.4	La méthodologie de la présente étude	35
2.4.1	Plan de sondage (ou échantillonnage).....	36
2.4.2	Observation des variables	37
2.5	La collecte des données sur le terrain	39
2.5.1	Support de l'enquête	39
2.5.2	Collecte des données.....	39
2.5.3	La Recherche documentaire	39
2.5.4	Le traitement des données.....	39
2.5.5	Les difficultés rencontrées et limites de l'étude.....	40
Chapitre 3 :	Analyse et interprétation des données.....	42
3.1	Caractéristiques socioéconomiques des enquêtés	42
3.1.1	Niveau d'instruction des enquêtés.....	42
3.1.2	Statut matrimonial	43
3.1.3	Nombre d'enfant en charge par femme	44
3.1.4	Le domaine d'activité des femmes	44
3.2	Croissance de la rentabilité économique des activités des femmes	45
3.2.1	Chiffre d'affaire avant et après le crédit	45
3.2.2	La variation du bénéfice	46
3.2.3	Réalisation d'investissement	47
3.2.4	Epargne personnelle avant et après le crédit.	48
3.2.5	Capacité d'assurer le fond de roulement	50
3.3	Amélioration bien-être économique des femmes.....	51
3.3.1	Frais de scolarité.....	51
3.3.2	Fournitures scolaire.....	52

Contribution des IMF à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes

3.3.3	Participation des femmes aux dépenses en nourriture	53
3.3.4	Participation des femmes aux dépenses en soins de santé.....	53
3.4	Amélioration de l'empowerment des femmes.....	54
3.4.1	Pouvoir de décision dans la famille	55
3.4.2	Participation actives aux activités communautaires	55
3.4.3	Assurance et confiance en sois.....	56
3.5	Analyse de la satisfaction des clientes	57
3.5.1	Le temps mis pour avoir le crédit.....	57
3.5.2	Avis sur le temps mis	57
3.5.3	Préférence de modalité de paiement.....	58
3.5.4	Avis des femmes sur l'intérêt.....	58
3.5.5	Avis sur la caution solidaire.....	59
3.5.6	Satisfaction du service offert par le guichet Graine de Katre-jaar	59
3.5.7	Les attentes des femmes de la part de Graine	60
3.6	Analyse et suggestion	61
3.6.1	Amélioration des conditions socioéconomiques des femmes	61
3.6.2	Satisfaction des femmes en tant que cliente de GRAINE	62